

Utopia, le Manifeste

Appel à amendements

Cher.es utopien.ne.s,

Nous avons le plaisir de vous transmettre pour amendements, le nouveau Manifeste Utopia. Les amendements seront débattus et votés lors de notre Université d'Été début octobre.

Il s'agit probablement du projet le plus important initié durant ce mandat car il questionne le positionnement de notre mouvement et contribue à construire un nouveau récit émancipateur. Ce projet initié il y a 3 ans lors de notre Université d'Été 2017, est l'aboutissement d'un long travail fondé sur :

- Les contributions reçues durant le confinement pour « le Monde d'après » ;
- Le dernier manifeste Utopia publié en 2012 ;
- Nos derniers livres collectifs et notamment ceux sur les Communs, la Démocratie, le travail, les Migrations, l'Agriculture, etc. ;
- Les productions de nos ateliers en Conseils et Université d'Été ;
- Les contributions des membres du Bureau ;
- Les commissions et notamment Nature, Culture de la Paix, Municipalisme, Sciences et transhumanisme et Féminisme ;
- Les contributions des Utopia d'autres pays et notamment d'Utopia Mauritanie et d'Utopia Burkina Faso.

Nous remercions vivement la Commission de travail issue du Bureau qui a pris à bras le corps ce projet et notamment Laurence, Laure, Denis, Franck et Jean-Pierre.

Chaque membre d'Utopia est invité à amender le texte et à envoyer ses amendements avant le jeudi 10 septembre 2020 à midi à contact@mouvementutopia.org

Points de vigilance :

- ⇒ Aucun amendement « de forme » ne sera pris en compte car le manuscrit sera relu et corrigé par des correcteurs.trices.
- ⇒ Aucun amendement effectué en « suivi de modification » ne sera pris en compte
- ⇒ Les amendements doivent être rédigés exclusivement comme suit « page X, paragraphe X, modifier/ supprimer/remplacer/ajouter X par X »
- ⇒ Nous appelons à privilégier les apports synthétiques car ce texte doit rester court ;

⇒ Nous appelons enfin, dans la mesure du possible, à rechercher des exemples issus notamment des pays latino-américains et d'Asie, afin d'illustrer nos propositions pour promouvoir un équilibre géographique.

Une commission de traitement des amendements se met en place. Vous pouvez en faire partie - dans la limite de 10 volontaires maximum - merci d'envoyer un mail d'ici fin juillet à contact@mouvementutopia.org.

Cette commission procédera au tri des amendements reçus (intégration, rejet ou retenu pour être débattu et voté lors de l'Université d'Été) et se tiendra le week-end du 12-13 septembre et la semaine suivante.

Enfin, nous souhaitons privilégier les amendements sur des parties qui n'ont pas fait l'objet de prises de position collective ces dernières années.

Bon travail à tous et toutes !

Amitiés Utopiennes,

Le Bureau Utopia

Au sommaire

Au sommaire	3
Courte présentation d'Utopia	5
Préface	5
Préambule : pourquoi un nouveau manifeste ?	6
I. Première partie : les fondamentaux d'Utopia	7
A. Introduction.....	7
B. Déconstruire les principales aliénations	8
1. La croissance	8
2. La consommation	9
3. Centralité de la valeur travail.....	9
4. Le « progrès » technologique.....	10
C. La matrice écologique	12
D. Les communs comme nouvelle voie	14
II Deuxième partie : les sept piliers d'un espace politique mondial.....	16
A. Introduction.....	16
B. Premier pilier : une planète en commun	17
1. Le climat.....	17
2. L'énergie.....	18
3. La biodiversité	19
4. Les pollutions	19
C. Deuxième pilier : l'accès universel aux droits fondamentaux	21
1. Le droit d'accéder à un minimum de ressources.....	21
2. Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux télécommunications	22
3. Le droit au logement.....	23
4. Le « droit » à la santé.....	24
5. Le droit à l'éducation	25
6. Le droit à la culture.....	27
7. Le droit à des média indépendants respectueux de l'individu.....	27
8. Le droit au respect de la vie privée	28
D. Troisième pilier : la souveraineté alimentaire	30
1. L'agriculture.....	30

2.	L'alimentation	31
3.	Élevage, pêche et cause animale	31
	E. Quatrième pilier : les migrations, vers la liberté de circulation et d'installation	33
1.	Changer les imaginaires sur les migrations	33
2.	Proposer une politique alternative sur les migrations.....	36
	F. Cinquième pilier : le féminisme	39
1.	Le patriarcat	39
2.	L'actualité et la transversalité du féminisme.....	40
3.	Déconstruire la domination masculine et la tyrannie du genre.....	40
4.	Éléments pour le combat féministe	42
	G. Sixième pilier : nouveaux espaces de démocratie	44
1.	Pour une refondation démocratique	44
2.	Pour une démocratie du Buen Vivir.....	45
3.	Le municipalisme.....	46
4.	Pour une culture de la paix.....	50
	H. Septième pilier : l'économie de l'émancipation	53
1.	La faillite du système économique actuel.....	53
2.	Pour un autre système économique.....	54
3.	Le piège de la dette	57
4.	La monnaie.....	59
5.	Pour une fiscalité internationale	60
6.	Repenser notre rapport au temps	61
	I. Conclusion : comment y allons-nous ?	63
	Qu'est-ce qu'Utopia ?	64

Utopia, le Manifeste

Titre provisoire

Courte présentation d'Utopia

½ page

Préface

Edgar Morin si possible...

Préambule : pourquoi un nouveau manifeste ?

Depuis 2008, date de publication du premier Manifeste Utopia, la réalité du dérèglement climatique et de l'extinction des espèces constitutives du vivant ne fait que confirmer la nécessité de remettre en question à la fois les politiques inégalitaires et de domination ayant conduit à cette situation, mais également celles à l'origine des mutations historiques irréversibles qui sont en cours. La lourde crise sanitaire mondiale du Coronavirus de 2020, qui a irrémédiablement entraîné une crise économique et sociale, a dévoilé encore plus les dangers de la captation du vivant, de la mondialisation néolibérale, de la faiblesse de nos sociétés technologiques ainsi que l'inacceptabilité des inégalités. Plus que jamais, nous les humains, devrions prendre conscience que nous sommes dans une relation d'interdépendance non seulement entre nous, mais aussi entre les territoires et plus largement avec l'ensemble du vivant.

Les perspectives possibles d'effondrement de notre société thermo-industrielle sont d'actualité et demandent d'accélérer les transformations dont nos sociétés ont besoin, au Nord comme au Sud. Les réponses à proposer à ces défis et à ces urgences écologiques, sociales et démocratiques ne peuvent être envisagées séparément, mais en interaction les unes avec les autres.

Le processus de rédaction collective, engagée par le Mouvement Utopia depuis 2008 sur les thématiques les plus variées, a permis d'engager cette actualisation dont le présent manifeste se propose de faire la synthèse, tout en ouvrant le champ aux autres réflexions en cours. De format volontairement plus court que les précédentes éditions, ce Manifeste, au-delà d'un « état des lieux » se propose d'être un support au récit à construire en commun pour des sociétés du *buen vivir*. Ce livre a aussi comme objectif de donner des informations essentielles sur le Mouvement, en complément du site web.

I. Première partie : les fondamentaux d'Utopia

A. Introduction

Le XXI^e siècle hérite d'un patrimoine paradoxal. Le monde n'a jamais été aussi riche en biens matériels et en connaissances, mais pourtant la pauvreté frappe sur tous les continents, y compris dans les pays dits développés, et notre civilisation montre des signes d'effondrement. Les inégalités, sources principales de violences, se creusent. Les biens communs de l'humanité sont menacés par leur appropriation au profit de quelques-uns. Le climat se dérègle, la biodiversité s'effondre, les pollutions nous envahissent, les ressources terrestres se raréfient, le nucléaire menace.

Face à cette situation, il faut désormais bouleverser notre représentation du monde : cesser de considérer la planète comme une juxtaposition de nations entretenant des rapports de force commerciaux ou militaires liés à leurs ressources et leurs puissances respectives. Il est impératif de construire de nouveaux espaces politiques aux échelles multiples, assumant leurs différences et leurs identités culturelles propres et formant les communautés d'échange et de partage constitutives de la « société monde » riche de toutes les natures d'être vivant qui la constitue. C'est notamment en s'appuyant sur les communs, en imaginant de nouveaux droits et de nouvelles régulations que nous pourrions dessiner les contours d'un nouvel espace politique fédérant les peuples et les États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition commune.

Il faut un imaginaire démocratique capable de construire un récit en acte autour de politiques de résilience des territoires face aux crises, aux bouleversements, voire aux effondrements majeurs qui se produisent. Notre réflexion contribue à préparer nos sociétés à ces chocs prévisibles et aux bouleversements inédits pour les civilisations humaines qui résulteront de ces évolutions, en prévenant toute dérive autoritaire.

Des utopies ont permis de penser des droits fondamentaux, de mettre en avant leur caractère universel, comme ce fut le cas avec la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948. Imaginons, inventons, formalisons ce nouvel espace politique, ces nouvelles régulations et ces nouveaux droits pour aller vers une société du *Buen Vivir*.

Le *Buen Vivir*, projet de société sud-américain inspirée des philosophies et des pratiques indigènes, est un terme en fait intraduisible car il va bien au-delà du simple "bien vivre". C'est une véritable philosophie de vie, proposant une alternative à l'idéologie occidentale du développement fondé sur la croissance et la consommation. Il s'agit véritablement du "vivre ensemble" dans la diversité et l'harmonie du vivant.

Certaines sociétés africaines utilisent le terme *l'ubuntu* pour désigner cette philosophie. On le définit parfois comme un terme voisin d'humanité et fraternité universelles mélangées. Il s'agit d'un concept commun à plusieurs langues bantoues et utilisé couramment en Afrique australe. Et qui exprime l'idée que le destin de tout est inextricablement lié au tout.

Le Mouvement Utopia s'inspire donc de ces mouvements qui invitent à repenser notre rapport au vivant.

L'espèce humaine en tant que composante du vivant, fonde ses principes sur l'accès inconditionnel aux droits et biens fondamentaux, le développement des communs, la libre circulation et installation des personnes, un nouveau rapport au temps, la souveraineté alimentaire et le développement de nouveaux espaces de démocratie. C'est donc bien le système de développement actuel et sa logique basée sur la toute puissance et la démesure, *l'hubris*, et la domination humaine sur l'ensemble du vivant et de ses ressources, qu'il convient de rejeter.

Devant toutes les urgences sociales environnementales et démocratiques de ce siècle, nous appelons les peuples et la société civile, les mouvements sociaux et politiques, ainsi que les États issus des cinq continents, à construire de nouveaux espaces politiques, à initier le projet d'une société monde.

Construire un projet de société, un projet politique, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Force est de constater que sur ces points, nous nous situons souvent aux antipodes des idées reçues. Notre propos est donc d'imaginer un horizon, des projets de sociétés, mais un horizon et des projets en permanente évolution... en Mouvement donc.

Imaginons, inventons, formalisons ces nouveaux espaces politiques et une nouvelle relation au vivant et au monde pour réussir l'ambition de nous acheminer vers une société du bien vivre.

B. Déconstruire les principales aliénations

« L'industrialisme et la religion de la croissance sont inhérents au capitalisme. On ne peut pas avoir un capitalisme sans croissance. Si on doit changer nos modes de consommation, il faut aussi changer nos modes de production, donc l'organisation sociale. »

André Gorz, auteur de la préface de notre premier manifeste

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons combattre. Pour Utopia, les premières aliénations de nos sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution à nos maux économiques, la croyance en la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale. Par ailleurs, nous devons également nous interroger sur l'usage de plus en plus controversé qui est fait de la technique.

Le combat contre ces aliénations est indispensable pour construire le cadre de la société dans laquelle nous voulons vivre et les modalités d'un véritable alter développement. Celui-ci, qui nécessite le dépassement du capitalisme et de la logique productiviste, doit permettre à chacun d'intégrer la société, d'être autonome en disposant non seulement de moyens financiers d'existence, mais aussi des outils lui permettant d'exercer un jugement éclairé, de participer à des choix communs. Être un citoyen actif, ce n'est pas produire et consommer, c'est apprendre à vivre ensemble, à comprendre les enjeux de notre société et à participer à la vie politique.

1. La croissance

La croissance n'a été capable ni de réduire la pauvreté, ni de renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut signifier un accroissement ou une réduction des inégalités. En effet, le PIB et sa progression n'ont pas de sens pour mesurer de façon qualitative le fonctionnement d'une société. Rappelons qu'une catastrophe naturelle peut augmenter fortement le PIB et donc la croissance. Il ne prend pas non plus en compte les incidences négatives sur l'environnement et sur l'homme (aspect social et psychologique) indépendamment du coût financier que d'éventuelles réparations pourraient engendrer. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel projet de société ? La plupart des politiques continuent d'entretenir leur schizophrénie en étant croissantistes un jour et écologistes le lendemain. Avec une croissance mondiale de simplement 3% par an, il faudrait en termes de ressources naturelles plus de huit planètes en 2100. Et après avoir épuisé un premier oxymore avec le « développement durable », un deuxième revient à la charge : « la croissance verte » et son cortège de voitures, énergies ou technologies « propres ». Les techno-scientistes de tout poil ne finissent pas de nous promettre les 2e, 3e ou 4e générations de produits qui ne consommeront plus, se recycleront à l'infini, ne pollueront plus, préserveront les ressources naturelles et notre environnement. La croissance nous inscrit ainsi dans le domaine du déni de réalité par la croyance en son caractère indispensable et infini.

2. La consommation

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat... (le fondamentalisme marchand dont parle J.Stiglitz). L'ultra libéralisme et le marxisme revisités à la mode chinoise commencent ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement matériel.

Les gains de productivité et l'augmentation obligatoire du taux de profits, inhérents au système capitaliste, ont inversé la logique « naturelle » qui était de produire ce que les consommateurs demandaient ou souhaitaient. Désormais, les consommateurs se doivent d'être au service de la production et non l'inverse : « *Pour sauver l'économie, il faut acheter, acheter n'importe quoi !* », disait Eisenhower à la fin de la deuxième guerre mondiale. D'où la mise en place à cette période, presque naturellement, de cette idéologie qui identifie le bonheur, l'épanouissement personnel, au fait de consommer.

Avec l'endettement et l'obsolescence programmée des produits, la publicité constitue le troisième pilier de la société de consommation.

Comme pour l'environnement, le combat contre l'idéologie de la consommation ne peut se limiter à essayer de faire changer les comportements individuels : il est aussi éminemment politique. Il nous faut être capables de ré-enchanter le monde en substituant aux biens matériels les biens relationnels. Dans nos sociétés économiquement développées, il nous faut déconstruire ce mythe de l'épanouissement personnel par la consommation, source d'aliénations et de frustrations.

3. Centralité de la valeur travail

Dans le prolongement des réflexions d'Hannah Arendt, d'André Gorz et de Dominique Méda, nous pensons que nous devons remettre profondément en cause la place centrale du travail dans notre société. La difficulté principale, lorsqu'on aborde la question du travail, vient du fait qu'aujourd'hui ce vocable désigne des choses très différentes. Ce que l'on nomme travail peut être selon les cas une source d'aliénation (souvent) ou d'émancipation (parfois). C'est en jouant sur ces différentes significations que l'on a pu créer cette notion fourre-tout et la transformer en valeur. Notre critique de la valeur travail et de sa centralité porte sur le travail économique, celui que nous accomplissons par nécessité de gagner notre vie car il donne droit à une rémunération. Bien entendu, cette position critique de la centralité de la valeur travail n'est pas incompatible avec la nécessité pour tout citoyen s'il le souhaite d'avoir accès au travail rémunéré, la lutte contre le chômage étant une priorité.

Nous sommes parfaitement conscients que dans une société qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat tant les souffrances (matérielles et sociales) liées au chômage, rendent parfois inaudible cette réflexion. Néanmoins, nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur centrale de l'activité humaine est d'abord le fruit d'une construction sociale et d'une idéologie productiviste, incompatible avec un quelconque épanouissement de l'individu. Le développement du capitalisme se caractérise par la soumission de l'ensemble des sphères de la vie aux considérations économiques (*l'homo economicus*) et à l'impératif d'augmentation de la production et de la consommation. Le capitalisme considère le travail comme un simple facteur de production, c'est à dire comme un coût, une variable d'ajustement.

Le travail est aujourd'hui le support et l'alibi de la croissance et est soumis au chantage incessant d'une obligation de compétitivité, placé dans une situation de concurrence dérégulée de tous avec tous. Le chômage et le chantage permanent à l'emploi accentuent encore cette pression grandissante.

Devrions-nous continuer à ériger en unique lien social, en valeur, cette activité structurellement inégalitaire ? Nous ne le pensons pas. Le travail que nous accomplissons par obligation de gagner notre vie est et demeure le plus souvent aliénant parce qu'il résulte d'un rapport de subordination marchande entre les individus. Nous pourrions ajouter que ce lien de subordination, cet apprentissage de l'obéissance en entreprise, ne facilitent pas l'exercice pour les individus de la démocratie dans le domaine public. On peut parler d'antagonisme entre le capitalisme et la pratique de la démocratie. En revanche, redonner du sens et de l'utilité sociale au travail, y introduire de la démocratie, réduire le temps de travail nécessaire pour augmenter le temps de travail choisi, prôner la relocalisation des activités humaines, retisser du lien social, valoriser le patrimoine écologique, la richesse et la diversité des cultures humaines, voilà les orientations auxquelles nous sommes attachés.

Alors, se libérer du travail ou libérer le travail ? La réponse est bien sûr de poursuivre ces deux objectifs.

4. Le « progrès » technologique

Ce qu'on a coutume d'appeler le « progrès » technologique n'est pas neutre, il est souvent instrumentalisé par les idéologies dominantes et peut de ce fait devenir une source d'aliénation. Par ailleurs, l'ensemble des populations humaines n'en profite pas nécessairement. Accaparé par les multinationales, le progrès technologique est en général mis au service d'une recherche quasi exclusive de profit.

Quand elles sont privatisées, avec l'accord d'Etats d'obédience néolibérale, les innovations technologiques ne profitent pas à la société dans son ensemble. On peut par exemple mentionner la possibilité récente d'accorder des droits de propriété sur des recherches fondamentales relatives au vivant, comme sur des séquences d'ADN d'animaux ou de végétaux.

Au cours des dernières années, des désillusions ont renforcé ce constat que les avancées technologiques ne constituent pas nécessairement un progrès pour l'humanité y compris d'ailleurs dans des domaines habituellement emblématiques des apports de la science à notre qualité de vie, comme peuvent l'être l'alimentation ou l'énergie. En attestent par exemple les catastrophes de Tchernobyl et de Bhopal, l'affaire de la vache folle ou du Mediator en France.

Par sa non prise en compte de l'écologie dans sa croisade productiviste, l'être humain s'est donné les moyens de sa totale autodestruction. De moyen au service du progrès de la civilisation, les innovations technologiques déconnectées des besoins essentiels de l'être humain sont devenues l'une des clefs de voûte de la mécanique capitaliste.

Collectivement, nous avons fini par oublier la polysémie du terme « Progrès » pour le réduire à sa seule acception technologique, parfois en contradiction avec les objectifs libérateurs d'un Progrès qui serait partagé par toute l'Humanité. Sacralisé valeur et en objectif économique (ou financier), le progrès technologique aboutit à des aberrations comme le transhumanisme ou la géoingénierie, summum de la folie (ou de l'infantilisme) humaine, qui se rêve tout puissant et immortel. D'autant que les sciences et les techniques actuelles ouvrent des perspectives particulièrement difficiles à prévoir ou à encadrer comme c'est le cas des problèmes climatiques, du clonage, des xénogreffes, des nanotechnologies, de la manipulation du vivant, etc. Souvent, les directions prises par certaines recherches et utilisations de résultats scientifiques ne s'accordent pas avec les choix que l'ensemble des citoyens souhaiteraient réaliser. C'est le cas par exemple de la 5G dont le développement doit être contrecarré, ou de l'installation de nouvelles antennes-relais 4G dont l'impact sanitaire est sous-estimé. Cela pose ici la question de la démocratie dans les prises de décisions, les sujets étant laissés à la seule responsabilité des experts. Critiquer le progrès technologique devient réactionnaire, tant la remise en question de ce dogme revient à critiquer le fondement idéologique de nos sociétés capitalistes.

Les nouvelles technologies sont souvent utilisées comme des instruments de domination sur l'ensemble du vivant, humanité comprise. Ne serions-nous pas arrivés à ce seuil dont parle Ivan Illich dans son concept de « contre productivité » où la médecine nuit à la santé, la vitesse fait perdre du temps, la communication si envahissante que l'on ne comprend plus rien ?

Nous remettons donc en cause le « progrès » technologique comme bras armé complémentaire et indispensable au système productiviste, imposant un certain rapport au temps et à l'ordre social.

Le danger du transhumanisme comme nouveau récit

Cette instrumentalisation du progrès et des sciences a donné naissance à un nouveau récit dans lequel se reconnaît une part croissante de l'humanité. Il s'agit d'un récit particulièrement dangereux fondé sur un mirage – la recherche de l'immortalité et le dépassement biologique de la condition humaine – dont le modèle économique s'appuie sur un marché gigantesque : la marchandisation des données personnelles.

Le transhumanisme se veut un ensemble de techniques et de réflexions visant à améliorer les capacités humaines, qu'elles soient physiques ou mentales, via un usage avancé de nanotechnologies et de biotechnologies. Les penseurs transhumanistes prédisent que les êtres humains pourraient être capables de se transformer en êtres dotés de capacités telles qu'ils mériteraient l'étiquette de « posthumains ».

L'astuce du transhumanisme est de mélanger deux objectifs : un « objectif thérapeutique » et un « objectif d'augmentation » en nous faisant croire à une linéarité entre ces deux objectifs, en s'appuyant sur le fait que bien souvent les technologies utilisées sont les mêmes (technologies robotiques, ou technologies cellulaires modifiant l'ADN de façon artificielle via la technologie CRISPR-Cas9, etc...).

Or, si l'objectif thérapeutique peut être louable (à condition que l'utilisation des techniques et leur accès soient sous contrôle citoyen), l'objectif « d'augmentation » change profondément et de façon irréversible l'identité humaine. En effet, rechercher à repousser les limites de la condition humaine, qu'il s'agisse de capacités physiques (augmentation de la capacité visuelle...) ou intellectuelles (augmentation du QI...) augmentation de la durée de vie, etc. remet en cause notre rapport au temps et au vivant.

Par ailleurs, le modèle économique du Transhumanisme – qui explique en grande partie les milliards d'investissements des GAFAs dans le domaine), s'appuie sur le monitoring de données des êtres humains conçu comme un nouveau levier d'un gigantesque business, notamment pour la Chine et les États-Unis. L'hyperconnexion des individus liée aux technologies transhumanistes, l'accès à l'ensemble de leurs caractéristiques médicales en temps réel ouvrira massivement de nouveaux marchés.

Il est donc urgent de déconstruire le nouveau « récit transhumaniste » qui cherche à « libérer » l'Homme de la Nature en instrumentalisant le progrès et la science. La quête insensée de l'immortalité implique des transgressions irréversibles de l'identité humaine. Face à ce « récit », nous devons donc proposer un « contre-récit » basé sur un nouveau rapport de l'Homme au vivant et la mise en place de communs comme élément fondateur de citoyenneté.

C. La matrice écologique

Les constats sont connus : le dérèglement climatique, le pillage des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité, les pandémies, ainsi que les pollutions diverses mettent l'humanité en péril.

Un effondrement de notre civilisation thermo-industrielle est dans le domaine du possible.

Depuis le début de l'époque industrielle, les activités humaines ont entraîné notre planète dans une nouvelle ère géologique, baptisée Anthropocène. Par la modification des cycles de la biosphère et ses conséquences sur le vivant, cette nouvelle ère menace les conditions de vie sur terre, pour les humains, mais aussi pour l'ensemble du vivant. Les alertes lancées en 1972 par les auteurs de « *Halte à la croissance ?* » se confirment et celles du GIEC et de nombreux scientifiques vont toutes dans le même sens. Le temps des limites est notre temps. Ces alertes ne sont pas suivies par des

politiques à la hauteur des enjeux, et c'est maintenant de la survie de l'humanité dont il s'agit.

Parallèlement, cette toute puissance productiviste, cette illimitation de la croissance matérielle et la volonté de se rendre «maître et possesseur de la nature» ont accéléré les violences, les guerres, les conflits sociaux, les nuisances de tout ordre et la montée des inégalités. Les causes des dysfonctionnements écologiques et sociaux sont liées car elles sont le résultat de la démesure, de l'*hubris*, dont la partie dominante de l'humanité est atteinte. C'est pourquoi nous proposons que la *matrice écologique* soit au centre de nos réflexions et de nos actions.

Ainsi, Utopia s'associe à celles et à ceux qui appellent à un sursaut des consciences pour repenser notre rapport à la Nature. En effet, si tout indique que l'impasse écologique dans laquelle nous nous sommes engagés est le résultat de la rupture dans nos sociétés occidentales (et par extension, capitalistes) du lien avec la Nature, c'est bien sur les causes et les conséquences culturelles de cette séparation que nous devons nous pencher pour poser ensemble les bases d'un avenir juste et durable. C'est pourquoi l'humanité ne peut pas être considérée comme une entité extérieure à la nature car elle en fait pleinement partie.

Cette rupture entre Homme et Nature, cette hiérarchisation du vivant, également appelée « naturalisme », est au fondement de la modernité. Elle porte en elle le colonialisme et l'exploitation sous toutes ses formes d'une nature-ressource au service du développement humain. Chargé de ce bagage culturel, le monde moderne occidental se considère aujourd'hui encore comme devant être le référent commun de toute civilisation, de toute organisation sociale humaine ou non, les autres formes étant ainsi considérées comme inférieures avant d'être différentes.

L'urbanisation croissante, doublée d'une omniprésence de la technologie rend de plus en plus virtuelle notre perception de la nature. Ceci induit une « crise de la sensibilité » envers les autres et l'ensemble du vivant.

Nous pourrions prendre pour exemple le projet de Notre Dame des Landes en France : c'est tout autant la défense d'un paysage et du vivant qui le constituait qui a forcé la mobilisation contre l'absurdité de construire cet aéroport en pleine crise climatique. De même, au Brésil, les mobilisations ont permis l'abandon d'un méga-barrage destructeur sur le fleuve Tapajós (l'un des affluents de l'Amazone). Tant d'autres sont malheureusement encore en projet menaçant de détruire une biodiversité d'une richesse inestimable, ainsi que les Mundurucus, l'un des nombreux peuples autochtones d'Amazonie. On pourrait également citer un exemple récent eu Burkina Faso lié au projet de construction d'un hôpital de 16 ha au sein d'une forêt classée de Kua alors qu'il serait bien-entendu possible de le construire ailleurs. Défendre un paysage et le vivant prend ainsi autant de force que de combattre un projet de transport ou une infrastructure gigantesque de production d'énergie « d'un autre temps », la dimension « intolérable » des deux ayant été le moteur de mobilisations gagnantes.

Sans doute la civilisation occidentale, parce qu'elle s'est volontairement « libérée » du vivant, sera-t-elle la moins à même de reconsidérer sa place dominatrice et excluante, acquise le plus souvent dans la violence de la domination.

Nous devons passer d'un modèle occidental anthropocentré¹ à une vision globale harmonieuse du monde, telle que le propose le *Buen vivir*, qui prolonge lui-même la notion de « pacha-mama » ou « terre-mère ». Ainsi, il est nécessaire de développer une autre relation avec nos environnements et l'ensemble de leurs habitants. Ces relations doivent tenir compte de la façon dont chaque être vivant habite ce milieu. C'est ce que B.

1 L'anthropocentrisme est une conception philosophique qui considère l'homme au centre de toute chose

Morizot appelle « les égards ajustés »². Le *Buen vivir* passe en premier lieu par un questionnement sur l'air que nous respirons, l'eau et l'alimentation que nous consommons, et plus généralement sur notre rapport aux milieux que nous partageons avec les autres vivants car nous sommes tous en interdépendance. Il place ainsi l'humanité comme acteur bienveillant, soucieux et responsable du cadre harmonieux d'un bien être partagé avec l'ensemble du vivant.

De l'épuisement des ressources énergétiques à l'effondrement de la biodiversité, notre pillage interpelle donc notre lien à ce qui a rendu possible la vie sur terre. Concernant les animaux non humains, il s'agit d'êtres dont la sensibilité et la proximité avec l'humain interrogent la relation de l'humanité avec une population d'êtres vivants avec laquelle nous nous devons de partager la vie sur terre.

Afin de préserver et de restaurer l'habitabilité de notre planète, nous proposons une extension du domaine des communs, définis comme regroupant une communauté, une ressource et une gouvernance. Nous pensons qu'un partage des responsabilités permettra une amélioration significative de notre façon d'habiter la terre, en traitant avec égards aussi bien tous les humains, y compris les générations futures, que tous les non-humains, mais aussi les milieux qu'ils partagent.

D. Les communs comme nouvelle voie

Le concept de commun est un élément central de la construction d'un nouveau récit car il ouvre une nouvelle voie émancipatrice.

En effet, les communs sont à la fois une alternative à la société du tout marché, une réponse à l'offensive néolibérale, une voie pour le dépassement du capitalisme et de l'étatisme. Les communs remettent en cause notamment le caractère sacré de la propriété, de l'idéologie propriétaire, fondée sur l'Usus, Fructus et Abusus³ au profit du droit d'usage. Les communs nous obligent enfin à repenser notre démocratie pour que chacun.e puisse directement « prendre soin » de la société.

Nous proposons de nous orienter vers une société des communs, c'est-à-dire vers une société dans laquelle des formes de propriété non exclusive permettent à chaque individu de s'épanouir et d'entreprendre dans le respect de l'intérêt général. Il faut pour cela mettre les citoyens au cœur des mécanismes d'organisation de ce qui fait leur vie quotidienne et redonner leur voix à chacune des parties prenantes. Il convient de penser, à chacun des échelons sociaux, les processus qui permettront aux populations de choisir leurs priorités et la manière de les atteindre.

Les communs ouvrent d'incroyables horizons pour réduire la place des échanges marchands au profit d'une production moins éloignée du consommateur, moins segmentée, moins programmée et moins planifiée. Une production de « biens et services immatériels non nécessaires mais conformes aux désirs, aux goûts et à la fantaisie de chacun¹ » qui définit les contours de la sphère de l'autonomie².

2 Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous Baptiste Morizot, Actes Sud, 2020

3 le droit d'**user** de la chose (*l'usus*), le droit de **jouir** de la chose (*le fructus*), le droit de **disposer** de la chose (*l'abusus*)

Le concept de commun demande la coexistence d'une ressource définie, d'une communauté déterminée et d'un mode de gouvernance collectif. Il ouvre de nouveaux champs à la démocratie et par l'obligation de préserver la ressource, il est profondément écologique en soulignant les limites d'une régulation par le marché ou par le public. La renaissance des communs, qui émerge un peu partout dans le monde, a été dynamisée par l'apparition des communs informationnels (logiciels libres, Wikipédia, licences Creative Commons...) luttant contre les abus de la propriété intellectuelle.

Dans les faits, les communs n'ont jamais disparu. On estime à près de deux milliards le nombre de personnes qui appliquent le principe de communs pour des biens et services de leur vie quotidienne. De plus, entre le privé et le public, nous assistons un peu partout dans le monde à cette renaissance des communs. De nombreuses activités se développent : les jardins partagés, l'habitat participatif, la gestion de l'eau, les recycleries, les fablabs, les donneries, les bibliothèques ouvertes, etc. A chaque fois le même mode de gouvernance est mis en place : toujours semblable sur le principe, mais jamais identique dans son application. Chaque commun est unique, et sa gestion se doit d'être définie démocratiquement par ses membres. Le renforcement des liens sociaux est aussi un aspect positif du mode de gouvernance des communs: il permet à chacun de s'exprimer, sans distinction d'origine ou de capacités.

Cette nécessité d'une extension du domaine des communs est une réponse aux impasses ou faillites de la privatisation, étendue jusqu'au vivant par les transnationales, générant conflits, inégalités et destructions écologiques, ou, à l'inverse, aux échecs de l'extension de la propriété publique et du tout étatique, à la gestion souvent lourde et bureaucratique.

Dans beaucoup de domaines, mais sous certaines conditions (une communauté à bonne échelle pour les biens matériels, un réseau actif pour les biens informationnels), le commun est efficace économiquement comme socialement. Il réconcilie l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. En tirant son efficacité d'une vision socialisée mais largement décentralisée et compatible avec l'initiative individuelle, le commun est susceptible de mobiliser des acteurs très nombreux et variés et donc de faire évoluer les rapports de forces.

Pour aller plus loin : voir les propositions du livre *Utopia Propriété et communs*

II Deuxième partie : les sept piliers d'un espace politique mondial

A. Introduction

Extraits « Un nouvel espace politique pour une « société-monde »

Signé par Stéphane Hessel, Danielle Mitterrand, Taslima Nasreen,

Adolfo Perez Esquivel et Aminata Traoré

Manifeste Utopia de 2012 ; www...

Il faut désormais bouleverser notre représentation du monde : cesser de considérer la planète comme une juxtaposition de nations entretenant des rapports de force commerciaux ou militaires liés à leurs ressources et leurs puissances respectives. Rappelons que par sa course folle vers le nucléaire, l'homme du XX^e s'est effectivement donné les moyens de sa totale autodestruction.

Face à cette situation, il est impératif de construire un nouvel espace politique. C'est pourquoi nous appelons les mouvements sociaux, les intellectuels, poètes, artistes, partis et mouvements politiques, ainsi que les citoyens de tous les continents à construire ce nouvel espace, à initier l'émergence d'une société-monde tout en préservant les identités culturelles locales.

C'est notamment en imaginant de nouveaux droits constituants que nous pourrons dessiner les contours d'un nouvel espace politique fédérant des peuples, des États qui, au-delà de leur situation géographique, partagent des valeurs et une ambition communes.

Imaginons, inventons, formalisons ce nouvel espace politique et ces nouveaux droits :

- Une planète en commun
- Un accès universel aux droits fondamentaux
- La souveraineté alimentaire
- La liberté de circulation et d'installation
- Le féminisme
- Le développement de nouveaux espaces de démocratie
- Une économie pour l'émancipation

B. Premier pilier : une planète en commun

Une politique authentiquement écologique requiert plus qu'une régulation : une transformation radicale du système de production, des sources d'énergie, des modes de consommation et des rapports sociaux qu'ils induisent, et une décroissance sélective et équitable de l'empreinte écologique.

1. Le climat

Concernant la responsabilité humaine dans le dérèglement climatique, la communauté scientifique est passée de l'interrogation au doute, du doute à la présomption, de la présomption à la certitude.

Nous avons déjà dépassé le degré supplémentaire par rapport à l'ère préindustrielle et la concentration de CO₂ dans l'atmosphère n'a jamais été aussi élevée depuis plusieurs millions d'années. Même si nous respectons les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris de 2015, l'élévation de la température serait d'environ +3°C d'ici 2100. Limiter le réchauffement sous les +1,5°C est hors d'atteinte, le seul objectif réaliste étant de limiter les dixièmes au-delà de deux degrés, chacun augmentant les risques de basculement aux conséquences dramatiques. Le GIEC reconnaît en 2019 que ses rapports précédents ont plutôt sous-estimé l'ampleur des changements prévisibles.

Le changement climatique impacte directement les conditions vitales de nombreuses populations : accès à l'eau, production agricole, santé. Sans en être responsables, les pays les plus pauvres seront les premiers et les plus durement touchés. Mais aucun pays ne sera épargné. Le changement climatique menace la vie de l'humanité entière. En effet, la qualité de l'air témoigne déjà de l'impact des activités humaines (industries et transports) sur les maladies respiratoires et les allergies. Si la courbe des émissions de GES ne fléchit pas suffisamment, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin de ce siècle et la température moyenne augmentera de près de 5°C, soit une situation qui, au-delà de 2°C nous plonge dans des conditions de vie inconnues pour l'humanité. C'est une augmentation similaire à celle qui est advenue entre la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans) et aujourd'hui, mais ce, sur à peine 100 ans ! Certaines zones verront même leur température s'accroître de 10°C rendant la vie humaine impossible et produisant des migrations climatiques en masse. L'ONU estime que le réchauffement planétaire pourrait pousser 250 millions de personnes à quitter leur lieu de vie d'ici 2050. D'autres projections vont encore plus loin en pointant un risque encore plus important : le risque d'emballement en chaîne du dérèglement climatique entraînant entre autres une diminution de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation et l'énergie, capter le carbone et maintenir la biodiversité. Nous avons donc l'obligation historique de faire de la lutte contre le dérèglement climatique la priorité. Compte tenu de cette urgence et de la dimension systémique de ce combat, il ne s'agit plus pour nous de défendre les politiques de « transition verte », mais de provoquer l'indispensable mutation vers une société de la sobriété et de la solidarité, seule capable de gérer les impacts du dérèglement climatique en cours et de limiter son importance pour que perdure la vie sur terre.

Pour ne pas dépasser les 2° de réchauffement climatique, nous devons laisser environ 80% des énergies fossiles connues dans le sol et mettre fin à toute nouvelle recherche de réserves. Tout est pourtant fait pour que perdure l'utilisation de ces ressources polluantes. Une pression économique pourrait être mise en place en « internalisant les coûts externes », c'est-à-dire en faisant reposer les conséquences d'une pollution privée sur le pollueur, sans pour autant pénaliser économiquement les populations les plus

fragiles et bien souvent les plus dépendantes aux fossiles. La conjonction d'une fiscalité et de normes volontaristes est une solution préalable à l'instauration d'une société fonctionnant sur une base de sobriété énergétique.

2. L'énergie

Pour agir efficacement contre le réchauffement climatique, nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables. Si nous ne voulons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique de type géo-ingénierie (notamment en matière de séquestration du carbone, ou encore de développement des techniques fondées sur le nucléaire de la 4^{ème} génération), l'un des points essentiels est bien d'identifier ces « négawatts⁴ » qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer grâce à un usage plus sobre et plus efficace. D'après les experts de l'association française *Négawatt*, ils représentent, dans un pays comme la France, plus de la moitié de la consommation d'énergie primaire et le tiers de l'énergie finale.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou à l'austérité. Par exemple mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, favoriser la marche ou le vélo pour les déplacements courts, le transport collectif pour les trajets plus longs, réduire l'usage de la voiture en zone urbaine, réduire sa consommation de viande...

Après la sobriété (l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas), l'efficacité énergétique, tant au niveau de la production que de la consommation, a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur deux à quatre certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà éprouvées. Il faudra, pour cela, remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores⁵, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en co-génération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche l'ensemble des produits d'usage.

Enfin, gérées comme des communs, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), décentralisées et bien réparties, devront avoir le plus faible impact possible sur l'environnement. Leur développement, associé à des politiques de sobriété et d'efficacité, aura pour fonction de répondre durablement à la réduction de nos besoins en énergie tout en respectant notre planète⁶.

Le cas du nucléaire

Dans le monde, trente pays sur près de deux cents sont équipés d'au moins une centrale nucléaire et neuf d'entre eux possèdent la bombe atomique. On dénombre près de 15 000 têtes nucléaires dans le monde, de quoi faire sauter plusieurs fois notre planète. Si dans le domaine militaire, nous nous prononçons pour un désarmement nucléaire total le

⁴Cette notion a été conçue par l'association Française Négawatt pour désigner l'énergie qu'il est possible de ne pas consommer.

⁵ Sur ce point, il faudra réglementer les exportations du nord vers le sud des produits d'occasion classés énergivores (moteurs de machines divers, véhicules, climatiseurs, réfrigérateurs et petit électroménager, etc.).

⁶D'après le GIEC (rapport de mai 2011) la consommation énergétique mondiale pourrait être issue à 80% des énergies renouvelables d'ici 2050. La Commission Européenne (Feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050) parle même de 85% pour l'Europe.

plus rapidement possible, il en va de même pour le nucléaire civil, notamment, mais pas uniquement, parce que les frontières entre le civil et le militaire sont loin d'être étanches. Nous prenons position pour un arrêt programmé et rapide du nucléaire civil, associé à une politique de transition énergétique globale conduisant à la réduction de la consommation d'énergie.

Décider de sortir du nucléaire sans tomber dans la pénurie d'électricité ni augmenter son prix est possible pour tous les pays y compris pour la France, pays au monde le plus dépendant du nucléaire. En s'orientant vers les énergies renouvelables, les investisseurs ont parfaitement intégré l'échec économique du nucléaire que n'a fait qu'accentuer le fiasco de l'option EPR. En effet les énergies renouvelables sont maintenant plus économiques que le nucléaire. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme.

Il nous faut au plus vite sortir de la menace de la catastrophe que provoquerait un accident et ainsi mettre fin à la production de déchets quasi éternels, en rappelant que cette énergie représente moins de 3% de l'énergie finale mondiale et ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu de CO2.

Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia sur le nucléaire: www...

3. La biodiversité

Alors que les scientifiques parlent de 6ème extinction massive des espèces, mal comprise, la notion d'écosystème est pourtant fondamentale car elle explique les rapports complexes d'interdépendance entre toutes les composantes du vivant.

Selon le dernier rapport de l'IPBES, « en moyenne, 25 % des espèces appartenant aux groupes d'animaux et de végétaux évalués sont menacés, ce qui suggère qu'environ 1 million d'espèces sont déjà menacées d'extinction, beaucoup plus dans les décennies à venir, à moins que des mesures ne soient prises pour réduire l'intensité des facteurs à l'origine de la perte de biodiversité. Faute de mesures, l'augmentation du taux global d'espèces menacées d'extinction va encore s'accélérer, alors qu'il est déjà au moins des dizaines voire des centaines de fois plus élevé que la moyenne sur les 10 millions d'années écoulés. »⁷

Le changement climatique global, la pollution des eaux, des terres et de l'air, l'érosion, la surpêche, la déforestation, l'artificialisation des sols, la réduction des espaces naturels et la rupture de leurs continuités font peser une menace croissante sur la diversité du vivant sur laquelle repose la vie sur terre. Il nous revient de reconsidérer notre rapport à ce vivant dont l'humanité est la composante la plus prédatrice. C'est en élargissant le champ de notre sensibilité à celui de toutes les manières d'être vivant, c'est en considérant la dimension politique et émancipatrice que cet élargissement porte, que nous proposons de mener ce combat vital.

4. Les pollutions

Les pollutions de toute nature doivent être strictement régulées. En effet, elles causent entre 7 et 9 millions de morts chaque année selon les sources, soit environ 16 % des décès enregistrés dans le monde. La première d'entre elles est la pollution de l'air, due en majorité aux transports et aux activités manufacturières, ainsi que la pollution de l'air intérieur liée aux matériaux de construction ou aux modes de chauffage. Encore une fois,

⁷ IPBES : <https://ipbes.net/global-assessment>

ce sont les pays les pauvres (ici l'Asie) qui sont le plus durement touchés. La pollution de l'eau cause directement la mort de 3,4 millions de personnes chaque année selon l'OMS. 2,6 milliards de personnes ne disposent pas de sanitaires. 3.1% des décès dans le monde sont expliqués par une mauvaise qualité de l'eau de l'assainissement et de l'hygiène.

Les pollutions des sols constituent un danger pour la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et la santé de nos écosystèmes. Elles trouvent leur origine dans presque toutes les activités humaines : les activités minières, l'industrie, les ordures ménagères, l'élevage, les pesticides, les herbicides, les engrais utilisés dans l'agriculture, les émanations des moyens de transport, les produits dérivés du pétrole⁸. La régulation et la réduction sévère de ces activités est une urgente nécessité.

La généralisation des transmissions par ondes électromagnétiques à différentes fréquences représente un nouveau danger, pour lequel les études disponibles (souvent biaisées) ne donnent pas d'indication claire. Toutefois, l'hypersensibilité aux ondes est un phénomène reconnu. Des études indépendantes doivent donc être menées à l'échelle internationale. Le déploiement de la technologie « 5G » présente de nouveaux dangers : *« de nouvelles recherches ont confirmé de manière convaincante les graves risques sanitaires liés aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) »,* déclarent les scientifiques en soulignant des risques de cancer du cerveau chez les humains, de maladie d'Alzheimer, d'infertilité humaine ou de symptômes de *(céphalées intenses, troubles de la concentration, troubles du sommeil, épuisement ainsi que des symptômes similaires à ceux de la grippe)*".⁹

Les pollutions visuelles sont une gêne qui éloigne encore plus les humains de leur milieu naturel. Enfin, les pollutions sonores, de plus en plus présentes en milieu urbain ou péri-urbain (aviation, travaux, etc.) ont des effets démontrés sur la qualité du sommeil, et parfois des pertes d'acuité auditive pour les personnes les plus exposées. Le durcissement des normes environnementales est là encore une nécessité.

8 Source FAO : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1127210/icode/>

9 Source : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/5g-telephone-risques-santaires-alerte-robin-toits-29640.php4>

C. Deuxième pilier : l'accès universel aux droits fondamentaux

1. Le droit d'accéder à un minimum de ressources

Un accès minimum à un certain nombre de biens et services est la condition d'une existence digne, un impératif d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles et immatérielles permettant la lutte contre l'exclusion et une plus grande indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Pour l'extension du domaine de la gratuité¹⁰

L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir des citoyens éclairés et libres qui s'investissent dans la vie de la cité, qui participent équitablement à l'effort de production des biens et des savoirs. Or sans accès gratuit aux droits fondamentaux, aux biens communs de l'humanité, comment peut-on véritablement exercer sa citoyenneté ?

La gratuité véritable, c'est-à-dire celle qui est offerte sans aucune contrepartie matérielle ou virtuelle, est certainement la notion la plus en rupture avec l'idéologie dominante. Elle s'oppose radicalement avec l'objectif de marchandisation de tous les biens, les services, de l'inerte, du vivant, du CO2, du temps, de la nature, des cœurs, des corps, de l'esprit...qui la caractérise. Ce concept de gratuité va bien évidemment à l'encontre des valeurs du capitalisme. Il s'agit d'un concept qui fait l'objet des plus grands blocages intellectuels et culturels, même dans les milieux les plus en rupture avec l'ordre établi.

La gratuité permettra un accès individuel aux droits fondamentaux, et va de pair avec une participation plus active de tous à la vie sociale, le partage de certaines tâches indispensables à la vie en société, un plus grand respect des biens communs et une diminution des tensions et des inégalités.

Cette gratuité se situe à l'opposé de celle des marchands qui ont bien sûr récupéré ce domaine en inventant la fausse gratuité : téléphone contre abonnement, ou incitation par la publicité à acheter des biens et services en échange de la gratuité d'un objet ou d'un accès à un média : journal, télévision, radio ou site web. La pseudo gratuité devient la modernité du néolibéralisme. Le débat actuel sur les droits d'auteurs sur internet en est l'illustration. Pourtant l'économie numérique avec la dématérialisation des supports est bien le secteur où la gratuité est la plus facilement envisagée et envisageable.

Vers le revenu universel d'existence ?

Nous mettons en débat l'opportunité d'instaurer un revenu universel.

Le problème majeur auquel est confrontée la société humaine n'est pas tant la production de richesse que la nature et la répartition de la richesse produite. Le revenu d'existence

¹⁰ Voir : Viv(r)e la gratuité ! une issue au capitalisme vert, dirigé par Paul Ariès, éditions Golias, 2019

ou de base, pourrait répondre à notre exigence de justice sociale. Il permettrait de se dégager de l'aliénation à la centralité de la valeur travail et de répondre aux besoins fondamentaux. L'allocation universelle est une mensualité égale pour tous, versée de la naissance à la mort, due à chacun en tant qu'héritier légitime de la richesse accumulée par les générations antérieures, qu'il contribue à enrichir par ses activités tout au long de sa vie. Cette mensualité est individuelle, inconditionnelle, inaliénable et cumulable avec tout autre revenu. Elle crée un lien de solidarité indispensable entre tous les membres du corps social. Enfin, l'allocation universelle implique la dissociation entre travail et revenu.

Instaurer l'allocation universelle, ce ne serait pas uniquement tenter de corriger les effets du néolibéralisme ou de secourir les plus démunis, ce serait remettre fondamentalement en cause la logique capitaliste et chercher un autre mode d'organisation sociale. L'échec patent des différentes politiques de lutte contre le chômage et de « réduction de la fracture sociale » montrent combien il est impossible de lutter contre les inégalités, le chômage et la misère sans remettre en cause le système actuel. Opter pour le revenu d'existence, ce serait refuser l'accroissement des inégalités sociales. Ce serait cesser de dépendre, pour son intégration économique et sociale, du statut lié au travail salarié. Ce serait permettre à d'autres moyens d'expression individuels ou collectifs de se libérer, ce serait aller vers une société du travail choisi plutôt que du travail subi.

L'instauration du revenu d'existence se heurte à un blocage culturel, conventionnel et sociétal qui empêche d'imaginer un revenu perçu sans la contrepartie d'un travail ainsi qu'à un blocage intellectuel qui empêche de voir comment l'instauration d'un droit inconditionnel au revenu peut entraîner la restauration d'un droit au travail librement consenti, respectueux de chacun et de tous.

Techniquement, même si nombre de questions demeurent et qu'il conviendrait de considérer ce revenu à chaque fois dans le contexte plus général de la protection sociale de chaque pays, il existe des solutions pour financer une allocation universelle, si volonté politique il y a. Mais cela nécessiterait une refonte générale de la fiscalité.

Permettant à tous les citoyens de disposer d'un revenu permettant de couvrir les besoins fondamentaux, accompagnant un nouveau modèle de développement, le revenu d'existence permettrait de donner une égale dignité à tous les choix d'existence et favoriserait l'émergence d'un « tiers secteur » regroupant tout un pan d'activités aujourd'hui délaissées par l'économie de marché car situées hors de la sphère marchande.

Bien-entendu, ce revenu pourrait se mettre en place progressivement en prenant en compte notamment les ressources des différents pays, une diversité dans sa forme (versements monétaires, monnaies complémentaires, gratuité dans l'accès aux biens...).

2. Accès minimum gratuit à l'eau, à l'énergie, aux transports et aux télécommunications

L'accès à un minimum de ressources en nature doit également être assuré pour tous. Les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales de chacun. Ainsi, la pandémie de COVID 19 qui a mis à nu et dévoilé l'ampleur des inégalités sociales, a poussé à la prise en charge des factures de l'eau et de l'électricité des ménages les plus pauvres dans certains pays d'Afrique.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ces minima, notamment pour l'accès à l'eau et à l'énergie. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consommateurs paient pour les plus sobres ou les plus démunis. De plus, un tel système inciterait chacun à réduire ses consommations d'énergie et de ressources naturelles. Car aujourd'hui en France, du fait de l'abonnement, plus on consomme, moins on paie, en moyenne, le m³ d'eau ou le kWh. Cette aberration écologique et sociale serait supprimée grâce à la gestion publique, citoyenne, démocratique et transparente des ressources et de ces droits.

A noter que dans plusieurs pays africains¹¹, s'il n'y a pas encore de gratuité, ce principe de progressivité existe : l'insuffisance et l'instabilité récurrente de l'énergie électrique et la difficulté d'accès à l'eau potable courante ont induit des décisions d'équilibre de facturation par les fournisseurs : les gros consommateurs paient chaque kWh et m³ supplémentaire 2 à 3 fois plus cher au-delà d'un seuil prédéterminé.

- Vers la gratuité des transports collectifs urbains et péri-urbains

La mobilité constitue un droit parce qu'il conditionne notre rapport aux autres et plus généralement notre rapport à la collectivité en permettant aux individus de se déplacer indépendamment de leur statut social, de leur activité productive ou de leur projet de vie. Il s'agit prioritairement d'envisager différemment les besoins et les moyens de déplacement afin de limiter l'usage de la voiture particulière. Au-delà des ressources en matières premières tels que les métaux ou le pétrole, le modèle occidental du tout automobile n'est pas viable à l'échelle d'une planète comptant plus de sept milliards d'habitants. Concrètement, le droit à la mobilité devrait induire la préservation ou le développement concerté de transports publics locaux permettant de mettre fin aux politiques d'aménagement du territoire vouées au « tout voiture » en favorisant les mobilités douces (marche, vélo) permettant la mise en œuvre d'une mobilité non dépendante des énergies fossiles. La gratuité et le fort développement des transports collectifs locaux au sein des collectivités constituent un enjeu environnemental et social majeur et doivent s'accompagner d'une politique volontariste de réduction des transports individuels motorisés auxquels sont aujourd'hui contraintes les populations les plus défavorisées¹².

3. Le droit au logement

Le logement est bien plus qu'un lieu indispensable à la survie. Structurant pour la personne, le logement n'est pas un bien comme les autres. Il joue un rôle important pour la santé, la famille, l'accès à l'emploi et plus généralement l'accès aux droits et à la citoyenneté. Le « droit » au logement est universellement reconnu. Au niveau international, la Déclaration universelle des droits de l'Homme le met en avant dans son article 25. Ce droit au logement est également reconnu dans plus de 100 constitutions nationales en Espagne, en Finlande, au Portugal, en Grèce, en Suisse, etc. Certains

¹¹ Trouver la source et citer les pays

¹² La situation est plus complexe dans les pays du Sud : le manque d'emploi et la précarité ont poussé de nombreux jeunes à se tourner vers l'économie informelle. Dans ce contexte, les motos-taxis et les semi-voitures-taxis peuplent pratiquement toutes les grandes artères des capitales africaines. Il suffit de se rendre à Cotonou pour constater l'ampleur de ce phénomène. C'est dire que cette demande et exigence de gratuité sera très difficilement acceptée par les populations.

États sont allés plus loin, reconnaissant aux individus la possibilité « d’opposer » ce droit à la collectivité (Écosse, France).

Mais l’affirmation d’un tel droit, même opposable, n’en garantit par la matérialité. Le mal logement reste un problème planétaire. Aujourd’hui, 100 millions de personnes sont sans-abri et plus d’un milliard sont mal-logées (la plupart dans les pays du sud, mais aucun continent n’est épargné). Dans de nombreux pays du sud, l’extrême pauvreté pousse toute une catégorie de populations à s’installer dans des lieux inondables. D’autant qu’un logement décent, au-delà d’un toit, c’est l’accès à l’eau potable (un milliard de personnes en sont privées) et à l’assainissement (2,6 milliards de personnes n’y ont pas accès, vivant dans des conditions insalubres et des millions d’entre elles en meurent chaque année, dont 1,8 million d’enfants victimes de diarrhées).

Pour garantir à chacun un logement décent, il faut rompre avec les dogmes libéraux et combiner l’effort public de construction sociale et la régulation du marché, ainsi que les aides aux plus modestes. Un plan massif de construction de logements sociaux (y compris hébergements d’urgence) est prioritaire. Il doit s’ouvrir à l’innovation : écoconstruction, auto-construction, habitat partagé, etc. Cette approche doit permettre l’établissement progressif d’une nouvelle définition de la propriété et de sa transmission, en modifiant les droits à l’héritage et la succession. Mieux, il faut casser les mécanismes de transmission des biens immobiliers dans les sociétés africaines régies selon un système de caste, profondément inégalitaire, qui par la reproduction des privilèges liés à la naissance fait que tous les biens restent confinés au sein des familles féodalo-aristocratiques.

La création d’une coopérative immobilière¹³ semble une réponse pertinente : l’objectif est de constituer un vaste pot commun de logements, définitivement sortis du marché, et au sein duquel les coopérateurs pourraient circuler, au gré des déménagements, en ne payant plus, à terme, que l’entretien et les améliorations éventuelles des logements. Cela permettrait donc de proposer une alternative durable (par rapport aux actuelles coopératives d’habitants) au choix binaire qui nous est proposé aujourd’hui entre location et propriété (qui, qu’on le veuille ou non, contribue à alimenter la spéculation). L’enjeu est de stopper l’éternel cycle achat-revente-achat dont tout le monde, à part les multi-proprétaires, finit par pâtir, à commencer par les primo accédants, et les locataires.

4. Le « droit » à la santé

La pandémie mondiale de 2020 a démontré à la fois la faiblesse de nos sociétés face à certaines manifestations d’origine naturelle et l’importance, voire la nécessité, d’avoir des politiques de santé accessibles à tous, mais aussi coordonnées au niveau de la planète.

La notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu de bénéficier du meilleur état de santé possible quel que soit son âge. Le droit à la santé, c’est le droit d’accéder à un environnement de vie favorable pour sa santé, d’accéder à des soins de qualité, à la prévention mais aussi l’engagement que les pouvoirs publics garantissent ce droit par des politiques de solidarité et de sécurité sanitaire. C’est à dire que l’accès effectif aux prestations sanitaires de base est indissociable d’une gouvernance associant les populations. Ce ne sont pas seulement les niveaux des investissements qui déterminent la qualité des soins, mais aussi l’accès à ceux-ci pour les populations les plus pauvres. Parler de droit à la santé suppose de repolitiser les débats sur la santé et faire place aux usagers et aux aidants. Créer une démocratie sanitaire approfondie est une condition nécessaire pour mettre en œuvre le droit à la santé. Les individus sont inégaux

13 Concept développé par Baptiste Mylondo, auteur notamment de « Un revenu pour tous », éditions Utopia, 2010

devant leur santé. Cela ne tient pas qu'à des caractéristiques physiques individuelles mais très fortement à des déterminants sociaux et environnementaux. Ces derniers sont prioritairement à prendre en compte pour mener de véritables politiques de préventions. Celles-ci devront permettre l'accès à tous à une nourriture issue de l'agriculture biologique, l'utilisation des produits phytosanitaires ayant fait preuve de leur impact sanitaire négatif. Elles devront également garantir le parfait état sanitaire de l'eau et de l'air ainsi que des conditions d'hygiène de vie saines pour tous.

Selon le rapport 2017-2019 de l'OIT, seuls 45 % de la population mondiale sont effectivement couverts par au moins une prestation de protection sociale, laissant 55 %, soit 4 milliards d'êtres humains, sans protection. Les estimations du BIT montrent également que seulement 29 % de la population mondiale est couverte par des systèmes complets de sécurité sociale comprenant une gamme complète de prestations, allant des allocations familiales aux pensions de vieillesse, tandis qu'une grande majorité – 71 %, soit 5,2 milliards de personnes – n'est que partiellement, voire pas du tout, protégée.¹⁴

Il est urgent de poser le caractère inconditionnel et universel d'un droit à la santé. C'est d'abord une question de justice et de fraternité, une question de projet de société. Parce qu'il n'est pas acceptable d'être pris en charge médicalement en fonction des montants que l'on a été en mesure de placer dans une assurance santé, nous réaffirmons notre opposition à tout système assurantiel en matière médicale et notre attachement à une complète mutualisation des risques de santé. Les citoyens doivent en effet cotiser en fonction de leurs moyens et être couverts en fonction de leurs besoins, indépendamment de toute autre considération économique ou sociale. Par ailleurs, la recherche et la production pharmaceutique intégrera un pôle public ou commun de la santé, permettant de mettre un terme à toute approche spéculative de la production et de la consommation de médicaments. Les conditions d'accès aux soins et aux médicaments par les pays les plus pauvres doivent être redéfinies. Il s'agit de permettre à ces pays de produire ou d'acheter des médicaments génériques, même lorsque les brevets ne sont pas tombés dans le domaine public, sans craindre des mesures de rétorsion.

5. Le droit à l'éducation

Malgré les affirmations solennelles qui se sont succédé au cours des 50 dernières années, on estime que 855 millions de personnes - près du sixième de l'humanité - ne savent ni lire ni écrire, et ce nombre est croissant. En empêchant les enfants de se développer pleinement, l'analphabétisme sème d'embûches leur chemin vers l'âge adulte et rend encore plus difficile leur compréhension du monde dans sa diversité. Pire, l'analphabétisme entraîne une paupérisation culturelle source de dégradation des capacités de connexion et de participation à la gestion, à la participation à la vie de la collectivité et surtout au contrôle de la qualité de la gestion de l'espace public.

Apprendre à vivre ensemble, expérimenter la démocratie délibérative doivent être les véritables priorités de l'école. Nous refusons une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition. L'école doit non seulement apporter des apprentissages de base, mais aussi permettre aux enfants de devenir des êtres humains libres et créatifs, des citoyens éclairés et pas des producteurs / consommateurs.

14 Source : OIT, rapport 2017-2019 ; <https://www.social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?ressource.ressourceId=54893>

En s'appuyant principalement sur les pédagogies dites « actives », l'apprentissage ne doit plus se faire de façon « descendante » mais en partant des désirs de l'enfant qui deviendrait ainsi l'auteur et l'acteur de sa propre émancipation.

En effet, à force de chercher à inculquer systématiquement un ensemble de connaissances et de compétences, on en a oublié « la part de l'enfant » : ce que chacun porte en soi et qui, seul, permet de faire sien un élément nouveau – autrement dit de comprendre, d'être acteur de sa vie, d'apprendre à faire des choix autonomes et réfléchis. L'école doit permettre à chaque enfant d'être entendu dans ses propres besoins d'apprentissage. Il s'agit bien de passer d'une consommation forcée de savoir, à une co-construction où les enfants, en coopération avec les enseignants, peuvent tenir leur juste place.

Outre l'accès à la pensée complexe et non simplifiante, l'école a pour mission de donner à chaque enfant la possibilité d'acquérir un esprit critique, de s'épanouir et d'assurer à tous la maîtrise de savoir-faire autonomes, des savoir-être¹⁵ et des connaissances de base indispensables à son émancipation.

Ce socle commun doit permettre à chacun de réfléchir sur sa vie et de développer sa pensée critique. Il comporte l'apprentissage des moyens intellectuels pour participer aux débats publics : pensée réflexive, imagination, maîtrise des langages... Il fournit les moyens de « l'autodéfense intellectuelle »¹⁶ pour décrypter les médias. Il forme à la gestion non violente des conflits. Il ouvre les voies de l'apprentissage autonome (apprendre à apprendre), et doit induire le plaisir d'apprendre.

L'école est donc un lieu où l'enseignant développe le faire ensemble, pour appréhender le vivre ensemble et amène chaque enfant à découvrir que chacun se construit par rapport aux autres, en comprenant l'autre et en apprenant sur l'autre. C'est un prérequis indispensable pour qu'adulte il soit préparé à une démarche démocratique.

Par ailleurs, l'école ne doit pas inculquer une histoire « officielle » tronquée des peuples ayant subi les colonisations et vu leur passé et leurs acquis civilisationnels et historiques, culturels et sociologiques déformés, cachés, voire gommés et en tout cas volontairement détruits. Cela passera aussi par le chemin d'une école vivante, qui s'appuie sur des curricula dédiés, et qui enseignerait simplement la vérité et non une vérité des vaincus ou celle des vainqueurs

De façon générale, les solutions ne peuvent pas venir que du seul système scolaire. L'éducation est présente tout au long de la vie tout d'abord à travers l'éducation populaire qui doit concerner tous les âges et toutes les classes sociales.

Il convient également de multiplier les lieux d'apprentissage, notamment les réseaux d'auto-formation, reliant des espaces éducatifs libres d'accès et gratuits, où chaque individu peut utiliser les ressources disponibles, échanger des connaissances, les faire circuler, proposer ses trouvailles et se frotter à la critique.

De même, l'éducation populaire, soit l'éducation du peuple, par le peuple et pour le peuple, a une dimension fortement émancipatrice. Permettant à tous de « sortir de la place qu'on vous a assignée et de construire une intelligence collective », c'est un outil de transformation sociale et politique. L'éducation populaire regroupe les actions de formation et d'éducation qui, au côté de l'école, ont pour but premier de démocratiser le savoir et d'assurer à tous les hommes et les femmes, quel que soit leur âge, les moyens de mieux participer à la démocratie en proposant des formes originales d'accès au savoir et à la culture.

¹⁵ Grâce notamment aux ateliers philo pour tous les âges.

¹⁶ Normand Baillargeon, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux Éditions, 2006.

6. Le droit à la culture

Le Buen Vivir place la culture et l'art comme des pratiques citoyennes centrales dans la société. Intensité, élan, partage, universalité, l'art est un vecteur d'humanité indispensable qui ne doit pas être réservé à une élite et qui doit faire partie de la vie de chacun. Repenser l'éducation culturelle et artistique, donner de nouveaux moyens aux institutions et valoriser les professionnels sont les premiers pas vers une politique artistique et culturelle émancipatrice.

La culture ne se limite pas aux arts. Elle concerne tous les savoirs qui se transmettent : les savoir-faire, les traditions, les langues. C'est aussi l'histoire des peuples, le métissage, la culture de la terre : la culture c'est l'ensemble des cultures dans leur diversité. Le concept de diversité ne doit pas être confondu avec les particularismes identitaires, pouvant être sources de replis communautaires. Le respect de la diversité culturelle doit être compris comme l'affirmation pacifique des spécificités culturelles dans un espace social démocratique.

Le Mouvement Utopia se situe résolument dans le mouvement engagé par la société civile pour un droit à la culture et des « droits culturels » assurés pour tous. Ce droit passe d'abord par une éducation artistique et culturelle à l'école (de la maternelle à l'université). Construire un regard critique par la familiarité avec les arts est un des objectifs de l'éducation ; les projets culturels permettent une pédagogie de projet, de pratique collective, ainsi que la créativité et la transversalité entre les matières.

De plus, le Mouvement Utopia réaffirme la place centrale de l'artiste au sein de la démocratie. Si la culture n'est pas réductible à la création artistique, l'art en est sa forme la plus achevée.

L'art permet de réunir l'intime et le collectif notamment par l'entreprise d'actes artistiques, où les questions de fond inhérentes à la tragédie humaine trouvent un écho direct avec les problématiques de la cité. L'art et la culture constituent le pilier indispensable à un projet de société qui cherche la préservation et le renforcement, chez l'être humain, de sa liberté de se connaître sujet historique, acteur de l'histoire commune et de sa propre histoire.

Pour inciter les artistes à irriguer de leurs expériences et de leurs talents toute la société, il faut leur permettre de rendre complémentaires la pratique et la création, la recherche et l'initiation aux pratiques artistiques, la transmission auprès de publics variés. Nous défendons donc un « statut de l'artiste universel » pour les artistes et techniciens du spectacle vivant.

7. Le droit à des médias indépendants respectueux de l'individu

L'accès à l'information et sa diffusion constitue une dimension clef de la vie démocratique. Or, par intérêt économique, par proximité avec les gens de pouvoir, par facilité, la plupart des organes d'information - et plus particulièrement audiovisuels - ont renoncé à ce qui devrait être leur mission, pour nous imprégner d'une idéologie libérale et lui donner un caractère universel. Le commentaire précède le fait, la diversité d'approche et d'analyse n'est pas la règle, l'espace pour des regards différents est extrêmement réduit. Tous les journaux télévisés sont construits sur le même modèle. L'uniformité domine. L'instantanéité règne. Et beaucoup de citoyens, faute de temps, se contentent des images de leur petit écran. Ils n'ont alors pas ou peu conscience d'être entraînés dans une vision unidirectionnelle des événements qui secouent le monde. Là est bien le danger, d'autant que la plupart des médias sont directement la propriété de grands groupes privés ou sous influence du domaine marchand.

Dans certains pays les médias publics, censés être au service de tous et accessibles à l'expression libre de tous, deviennent des caisses de résonance de l'appareil d'État. Et les médias privés, "soutenus" par les politiques au pouvoir, parfois grâce à des subventions plus ou moins directes, participent à cette accapuration de la parole publique.

Il est urgent de sortir de cette dictature sclérosante des médias qui ont acquis un pouvoir excessif mettant en péril la démocratie elle-même.

La liberté de la presse n'est pas un privilège de journaliste, mais un droit des citoyens. La défendre suppose :

- **L'indépendance** : respect du droit moral des journalistes ; refus du mélange des intérêts industriels et médiatiques ; préservation de l'intégrité du service public de l'audiovisuel.

- **La transparence** : un véritable accès à toutes les sources documentaires d'intérêt public ; une large protection des sources des journalistes ; une publicité étendue sur tous les actes du pouvoir exécutif ayant une incidence sur notre vie publique.

- **Le pluralisme** : une concentration limitée et régulée pour éviter tout monopole ; une égalité de traitement entre la presse numérique et la presse imprimée ; une reconnaissance de la place des lecteurs en tant que contributeurs.

Par ailleurs, les nouveaux usages des outils numériques pour l'accès à l'information (via les réseaux sociaux, les médias digitaux généralistes et thématiques, vidéo diffuseurs, etc.) posent des problèmes spécifiques majeurs au niveau de la liberté d'expression, de la véracité des informations, du droit d'auteur, du respect de la vie privée etc.

Au même titre que l'eau, l'air, les réserves naturelles ou même la santé, Internet est un bien commun que la puissance publique doit protéger en sécurisant ses fondements : neutralité, non surveillance, décentralisation. La liberté de communication et les autres droits fondamentaux doivent être rigoureusement protégés sur Internet et la garantie de ces droits passe par l'application rigoureuse des principes de l'État de droit à l'espace public en ligne.

Les réseaux sociaux, dont l'influence va grandissante, ne sont pas réellement des médias car il n'y a pas de médiation. Ce sont plutôt des self-médias. Le principe de liberté, qui doit être aussi garanti pour eux, nécessite comme pour les autres médias en ligne d'être accompagné par le principe de responsabilité pour les sites hébergeurs, mais aussi pour les particuliers utilisant ces réseaux.

8. Le droit au respect de la vie privée

L'exercice d'une pleine citoyenneté ne peut s'envisager sans un profond respect de la vie privée. Cette réaffirmation est d'autant plus importante que, sous couvert de lutte antiterroriste ou pour des motifs commerciaux, la dernière décennie a été marquée par une accélération du fichage et des interconnexions de fichiers. La société de contrôle est désormais bien installée et hélas acceptée par la plupart des citoyens. Il est manifeste que l'on a franchi, grâce aux nouveaux outils numériques et aux objets connectés, un seuil dans la mise en place d'une politique de surveillance de la population en France qui n'avait jamais été atteint auparavant.

De même, les applications du type Stop-COVID ouvrent la voie à la restriction des libertés individuelles, voire à la marchandisation des données. Nous rappelons que le respect de la vie privée constitue un droit fondamental que l'on retrouve dans la Convention

européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 8) ou dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 12).

Utopia demande également le respect absolu de l'anonymat dans la vie quotidienne, notamment en refusant la collecte nominative d'informations sur les trajets des personnes, en permettant l'accès aux cabines téléphoniques avec une carte anonyme prépayée ou en maintenant l'usage exclusif du numéro de sécurité sociale dans la sphère de la santé afin de respecter le principe de non rapprochement des données détenues par différents organismes publics et privés.

De plus, le droit au déréférencement ou droit à l'oubli doit être garanti pour tout ce qui relève de la vie intime ou privée.

D. Troisième pilier : la souveraineté alimentaire

1. L'agriculture

Comment peut-on accepter qu'en 2020, alors que les pays du Nord souffrent de malbouffe, près d'un milliard de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde, que chaque jour 17 000 enfants, (soit un toutes les 5 secondes), meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ? Aujourd'hui, notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. 70% de victimes de la famine sont paradoxalement des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs. Sur 1,3 milliard de paysans, 1 milliard n'ont pas d'outils mécanisés pour cultiver leurs terres. Cette disparité entraîne des écarts de production brute de 1 à 200 entre un agriculteur des pays riches et un paysan des pays pauvres. Les pays du Sud doivent alors faire face à l'entrée sur leur marché de produits vendus en dessous de leur coût de production grâce à des subventions qui font baisser les prix mondiaux affaiblissant les productions locales des pays les plus pauvres. Les organisations internationales conditionnent régulièrement leurs prêts à une libéralisation forcée des marchés. Ce phénomène se double d'une spécialisation de certains pays vers une mono-agriculture, toute entière orientée vers l'exportation et donc directement dépendante des pays du Nord lesquels, par le biais d'accords internationaux ou bilatéraux imposent leurs prix d'achat régulièrement en deçà de la valeur du travail investi par le paysan et de ce qui pourrait lui permettre de vivre décemment.

De gigantesques sociétés transnationales exercent un véritable pouvoir sur certains segments de la chaîne alimentaire en contrôlant les semences, la production, la distribution, la commercialisation et les prix. Dix sociétés contrôlent ainsi un tiers du marché des semences. La sécurité alimentaire de toute la population mondiale est ainsi menacée par ce fonctionnement qui a conduit à une disparition de 75% de la diversité agricole mondiale au cours du siècle dernier.

Pour mettre fin à cette situation intolérable et lutter contre la malnutrition et les politiques des multinationales de l'industrie agroalimentaire, il faut viser la relocalisation maximum de l'agriculture et son autonomie en intrants et semences. L'accent doit être mis sur le développement de l'agriculture biologique et paysanne, seule capable de garantir une production en capacité de répondre tout à la fois aux besoins locaux et aux nouvelles conditions climatiques grâce à des pratiques traditionnelles reposant sur la préservation des sols, la protection naturelle des plantes par leur rotation ou leurs associations, la variété des essences locales ainsi que leur qualité nutritionnelle. Ces nouvelles politiques agricoles s'inscrivent dans le combat emblématique contre un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui de l'homogénéisation des espèces, des OGM, de l'industrialisation de l'élevage, qui assujettit les agriculteurs, dont la production est contrôlée en amont et en aval par les firmes agrochimiques et agroalimentaires.

La « société civile » a construit une première réponse à l'échelle de notre planète. Avec d'autres mouvements altermondialistes, nous défendons le concept de « souveraineté alimentaire » présenté en 1996 au Sommet mondial de l'Alimentation par Via Campesina. Ce mouvement social et paysan international des petites exploitations familiales rassemble environ 200 millions de paysans dans 70 pays. Il défend l'agriculture durable comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Il s'oppose à l'agriculture industrielle et aux entreprises internationales, et lutte contre le mouvement

d'accaparement des terres par les investisseurs privés et les gouvernements, qui se sont accru ces dernières années.

2. L'alimentation

Après l'énergie, l'alimentation est le secteur le plus émetteur de GES.

Nous avons de bonnes raisons de nous inquiéter des effets dommageables de notre agriculture « industrielle » sur notre environnement : érosion accrue des sols, glissement de terrains, inondations soudaines des bourgs et villages de fond de vallées, épuisement de nombreuses nappes phréatiques, prolifération d'herbes adventices et d'insectes ravageurs résistant aux pesticides, pollution de l'air, des eaux et des sols, surmortalité des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs, émissions de gaz à effet de serre, etc. Il est donc vital de sortir au plus tôt de cette agriculture industrielle au cycle mortifère.

Du point de vue strictement technique, il est parfaitement possible de nourrir la population de la planète et de mettre en œuvre des systèmes de production agricole qui fassent l'usage des ressources naturelles renouvelables ou abondantes qui, une fois acquis les terrains pour ce faire, sont sans impact économique. C'est ainsi que l'énergie solaire fabrique notre énergie alimentaire via la photosynthèse ; que le carbone du gaz carbonique en excédent dans l'atmosphère permet la confection des hydrates de carbone (sucres, amidon, lipides, etc.) ; que l'azote de l'air facilite la synthèse des protéines ; que les éléments minéraux (calcium, potassium, phosphore, oligoéléments, etc.) permettent le développement des plantes. Économes en énergie fossile, ces techniques inspirées de l'agro-écologie sont savantes : il s'agit pour l'essentiel d'assurer une couverture végétale la plus totale et la plus permanente possible de nos sols¹⁷.

Ceci étant, sous la double contrainte environnementale et de santé publique, les régimes alimentaires (au moins dans la partie occidentalisée du monde) devront fortement évoluer dans les années qui viennent. Selon Solagro, en France, la consommation de céréales et de légumes (+20%) ainsi que des légumineuses (+500%) augmentera de façon significative, alors que les produits d'origine animale (lait et produits laitiers, viandes) diminueront parallèlement (environ -50%)¹⁸.

3. Élevage, pêche et cause animale

Tout d'abord, et pour les pays du Nord, nous réaffirmons que la diminution drastique de consommation de produits laitiers, de viande et de poisson est un impératif à la fois pour des questions d'urgence environnementale mais également pour des questions sanitaires. Selon le rapport du GIEC « la production et la consommation de produits issus de l'élevage sont une source importante d'émission de GES ; dans la perspective de contrôle de la température, il est nécessaire de s'orienter vers des régimes alimentaires moins carnés ». Cet appel est doublé par les agences de santé nationales de nombre de pays du Nord qui rappellent que la consommation de viande est très supérieure aux recommandations établies du point de vue de la santé humaine.

Au-delà de la question de l'alimentation, se pose une question à la fois plus intime et plus globale de notre relation aux autres vivants et à la Nature. Ainsi pour Utopia, réfléchir à la

17 D'après Marc Dufumier, préface au livre « Agriculture et alimentation, idées reçues et propositions » par le Mouvement Utopia, éditions Utopia, 2014

18 Voir « Le revers de notre assiette », Solagro, 2019

question de notre alimentation dans le cadre de cette nouvelle relation avec la nature implique trois convictions fortes :

1. Nous nous positionnons pour une agriculture, une pisciculture et une pêche qui ne détruit pas les ressources de la planète (et au passage l'humanité), qui respecte les sols, les forêts, les mers et les rivières et plus globalement ce qui porte et constitue la biodiversité. La permaculture, l'agriculture locale, paysanne, sans intrant et biologique, les pêches artisanales soucieuses de la préservation des réserves, sont les seules qui permettent la souveraineté alimentaire des peuples.
2. Nous nous positionnons pour porter un regard nouveau sur l'animal et sa condition. Nous sommes pleinement conscients que nous faisons partie d'un écosystème dont nous ne sommes ni le centre, ni les propriétaires mais une composante aujourd'hui prédatrice et consciente de son devenir incertain. Nous considérons la préservation et la restauration de la biodiversité comme une priorité et reconnaissons qu'il nous faut en cohérence faire évoluer notre regard et notre relation avec le vivant.
3. Nous nous positionnons enfin pour que l'Homme ne cherche pas à dépasser sa condition « humaine et animale » en imaginant des voies artificielles pour se nourrir.

Les régimes omnivores-flexitariens, les régimes végétariens et les régimes végétaliens se situent en accord avec ces 3 convictions dans la perspective d'une société du bien vivre. Ils doivent s'inscrire dans un cadre où l'alimentation est issue de pratiques d'élevage paysan établies en considération de l'animal dont il faut respecter le bien-être en pleine connaissance de ses conditions naturelles de vie. A l'inverse, nous condamnons les pratiques de surproduction et de surconsommation de viande et de poissons issues d'une agriculture et d'une pêche industrielle délétères à la fois pour la santé et pour l'environnement. Nous condamnons également les pratiques de consommation issues d'une alimentation artificielle pour survivre, qui entraînent une déconnexion avec la Nature et impliquent le dépassement de la condition humaine par substitution ou augmentation et qui relancerait de plus notre soumission aux multinationales de l'agro-business.

Enfin, nous rappelons que chacun et chacune, de façon collective ou individuelle, chemine à son rythme sur les chemins de la transition. Nous refusons donc tout jugement moral ou injonction d'agir sur les pratiques personnelles qui relèvent de l'éthique de chacun.

E. Quatrième pilier : les migrations, vers la liberté de circulation et d'installation

Très présente dans les médias ces dernières années, la migration n'est en fait que le reflet de l'exercice d'une liberté ancestrale, celle d'aller et venir. Les migrations volontaires, forcées, violentes ou subies ont de tous temps existé. Les grandes vagues migratoires ne sont pas le propre de notre époque et les recherches archéologiques comme l'histoire ou l'anthropologie génétique ne cessent de nous le rappeler.

Les raisons de migrer sont d'ailleurs aujourd'hui encore universelles : que ce soit collectivement ou individuellement, par obligation ou par choix, hommes et femmes se déplacent pour s'adapter à de nouvelles conditions climatiques ou échapper aux difficultés économiques, pour fuir les conflits ou pour découvrir le monde, pour s'enrichir et enrichir les autres au contact d'autres cultures, par amour, pour des raisons familiales, pour apprendre à exercer un métier, pour faire des affaires ou ouvrir de nouvelles routes commerciales, pour contribuer à la recherche scientifique et universitaire et en bénéficier, etc.

Les mouvements migratoires mettent en lumière un enrichissement culturel mutuel grâce aux échanges et à la diversité. La création et le développement de cultures nouvelles sont le résultat de l'intégration des diversités et de la valorisation du métissage.

Sans les migrations, l'humanité n'aurait pas le même visage aujourd'hui. La planète est un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu, ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance.

Nous avons une référence claire. C'est l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État - Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. Mais les pays du Nord ne respectent pas cet engagement qu'ils ont pourtant signé il y a plus de soixante-dix ans.

1. Changer les imaginaires sur les migrations

Les migrations sont à la fois une réalité et un fantasme. Elles sont l'objet d'enjeux politiques, bien plus que sociaux ou économiques et sont devenues un axe de marketing électoral. D'où la difficulté d'aborder cette question rationnellement et sereinement, sans arrières pensées politiciennes ni démagogie. Fonds de commerce de certains partis politiques, la question migratoire monopolise les réflexions et les discours et paralyse de nombreux acteurs, par crainte de revers électoraux.

Pour changer radicalement de politique, il est donc nécessaire d'agir sur les imaginaires en déconstruisant les idées reçues.

Le phénomène migratoire reste faible et le droit de circuler est à sens unique. Globalement, les migrations restent un phénomène de faible ampleur à l'échelle de l'humanité. Les Nations unies estiment à 65,3 millions le nombre de personnes (soit environ 3% de la population mondiale) vivant hors de leur pays dans le monde, dont 39% sont accueillies au Moyen-Orient, 29% en Afrique, 14% en Asie Pacifique, 12% sur le continent américain et 6% en Europe. Bertrand Badie rappelle que la majorité des flux

migratoires se font entre pays dits « du Sud » (60 % des flux) contre seulement 20 % des flux migratoires allant des pays « du Sud » vers les pays dits « du Nord ».

Par ailleurs aujourd'hui, la liberté d'aller et venir existe pour certaines nationalités et dans certains pays : c'est le cas pour la plupart des ressortissants des pays européens, des États-Unis, du Japon, du Canada et d'Australie. A noter qu'au sein des pays du Sud, la libre circulation est réelle pour les ressortissants des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA, 8 États membres) et de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 15 pays membres). En revanche les citoyens des pays du Sud ont besoin d'un visa de façon quasiment systématique. En revanche les citoyens des pays du Nord ont besoin d'un visa de façon quasiment systématique pour se rendre au Sud.

Comment certains habitants de la terre peuvent-ils s'arroger le droit de limiter le droit de mobilité des autres ?

Les migrants ne viennent pas des pays les plus pauvres et sont diplômés

Plus de 90% des deux cents millions de migrants et de personnes déplacées dans le monde sont issus de pays où l'indice de développement humain est moyen ou élevé. Les migrants ne viennent donc pas des pays les plus pauvres. Ceux-ci ont un taux d'expatriation très faible (0,4%) et les migrants sont majoritairement issus de pays à revenus « intermédiaires ».

De plus, les migrants ne sont pas les personnes les plus démunies d'un pays mais plutôt celles qui disposent d'un fort capital social et culturel. Plus le pays d'origine est pauvre, plus il envoie une forte proportion de diplômés.

Dans les pays à revenus faibles, on constate des taux d'expatriation des diplômés se situant entre 50% et 60%, ce qui est considérable. La moitié des flux de migrations internationales correspondent à des hommes et des femmes instruits qui émigrent essentiellement pour faire des études, c'est-à-dire qu'elles investissent dans l'éducation pour pouvoir augmenter leurs chances d'émigrer et de s'insérer dans le pays d'accueil.

Le mythe de l'appel d'air

Dans le cadre d'une recherche internationale sur les migrations menée par François Gemenne¹⁹, des scénarios de prospective ont été réalisés et montrent que l'ouverture des frontières ne changerait guère le volume des migrations ni leurs directions. Les gens ne migrent pas parce qu'une frontière est ouverte, ils migrent pour sauver leur vie ou l'améliorer. L'ouverture ne provoquerait pas d'afflux massif de populations, mais, outre que cela permettrait de sauver bien des vies, elle éliminerait immédiatement les trafiquants et les passeurs dont l'activité deviendrait sans objet ; sans compter qu'elle ferait économiser les sommes astronomiques dépensées par les États pour lutter contre l'immigration clandestine.

De plus, une politique permettant d'obtenir des visas de séjour de longue durée modifierait les comportements des migrants. Actuellement, les retours dans les pays d'origine, pour de courtes ou de longues durées, ne sont pas envisageables pour les personnes qui sont en situation irrégulière car le retour en France leur est impossible. Les personnes migrantes sans papiers se retrouvent ainsi prisonnières dans leur clandestinité et ne peuvent effectuer de séjours dans leur pays d'origine. Une politique plus ouverte permettrait une plus grande fluidité des déplacements.

19 Migrations internationales ; un enjeu nord-sud ? 2015

Les migrants créateurs de richesse

Les immigré.es sont créateurs de richesse et d'emploi : ce sont aussi des consommateurs, cotisants et contribuables (TVA et autres impôts). En tant que consommateurs, ils sont une source de demande de biens et services, ce qui contribue à augmenter l'activité et donc l'emploi.

En France, un audit de la politique d'immigration, d'intégration et de co-développement montre qu'annuellement les immigré.es bénéficient de 47.9 milliards d'euros de dépenses de protection sociale alors qu'ils cotisent pour 60.3 milliards. En revanche, sur la question des dépenses publiques, la politique d'expulsion coûte très cher. Alors que 18 873 étrangers ont été reconduits à la frontière en 2015, le coût de cette mesure est estimé à 500 millions d'euros.

Concernant l'emploi, toutes les études économiques, quels que soient les pays d'accueil, montrent que les migrants ne prennent pas le travail des nationaux car, en arrivant, ils accroissent la demande de services. Alors que l'Allemagne a accueilli plus d'un million et demi de demandeurs d'asile pour la seule année 2015, le taux de chômage a atteint, à 5,7%, en 2018 son niveau le plus bas depuis 1990.

La responsabilité des pays du Nord dans les migrations

Il faut tout d'abord rappeler les politiques économiques néocoloniales menées actuellement par les pays du Nord. Ces politiques sont directement responsables de la fragilité économique de nombreux pays en les poussant vers une mono-industrie ou vers une mono-agriculture destinée à l'exportation. Aujourd'hui, 1 milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde dont près de 800 millions d'agriculteurs. Les politiques agricoles des États-Unis, de l'Europe, de la France interdisent une véritable souveraineté alimentaire et poussent à l'exode rural.

De même, les migrations climatiques recouvrent une réalité avérée : les changements climatiques et environnementaux induisent des déplacements de plusieurs dizaines de millions de personnes, une mobilité forcée. Rappelons que la moitié des habitants les plus pauvres de la planète ne sont responsables que de 10% des émissions de CO2 alors que 10% des habitants les plus riches sont responsable de 50% des émissions

Enfin les « grandes puissances » ont une responsabilité et un intérêt directs dans les conflits en cours qui génèrent un grand nombre de migrations. Le marché de la guerre est un juteux commerce dont profitent en premier lieu les États-Unis, premier exportateur d'armes au monde avec 26,9 milliards de dollars de ventes en 2017, mais aussi la Russie, deuxième exportateur, et la France en troisième position avec 5,2 milliards de dollars d'exportation. Ce sont elles qui ont armé les protagonistes directs des conflits, au profit de leurs industries d'armement, en s'autorisant le cas échéant à intervenir directement sur le terrain. Ce sont elles qui ont parfois favorisé la mise en place de dictatures qui ont souvent été le foyer d'organisations terroristes.

La fermeture des frontières est une illusion et coûte cher

La fermeture des frontières est au mieux une illusion, au pire un mensonge électoraliste destiné à faire croire que tous les maux sociaux et économiques viennent des étrangers et que, par conséquent, empêcher tout étranger de pénétrer sur le territoire résoudra de façon magique la crise économique et le chômage de masse. Les chiffres montrent que cette politique est inefficace. Mais elle est surtout meurtrière : rappelons qu'entre 2000 et 2014, plus de 40 000 migrant.es sont mort.es en tentant d'atteindre un autre pays que le leur, dont 22 000 en Méditerranée.

La construction du mur déjà partiellement existant entre le Mexique et les États-Unis n'a eu aucun impact sur les migrations. En outre, il est illusoire de penser qu'un mur peut être imperméable. De même, l'Europe a consacré 320 millions d'euros en 2018 à l'agence de

contrôle des frontières Frontex. Or, cette politique sécuritaire n'a pas empêché les personnes qui fuyaient leur pays d'atteindre l'Europe.

En effet, les forces de toute nature qui poussent les gens à émigrer afin d'échapper à la pauvreté, au chômage, à la violation des droits humains, aux persécutions, aux conflits ou à des catastrophes écologiques, sont telles que menaces et intimidations n'empêchent pas les migrations mais poussent les migrants à prendre davantage de risques.

2. Proposer une politique alternative sur les migrations

Pour une mise en œuvre effective de la liberté de circulation

Nous souhaitons que chaque pays du Nord mette en œuvre un droit effectif à la liberté de circulation.

Concernant l'Europe, cette ambition passe tout d'abord par le refus de la sous-traiter la gestion des réfugiés aux pays voisins (Ukraine, pays du Maghreb ou d'Afrique de l'Ouest). La politique migratoire de l'Union européenne consiste en effet essentiellement à tenir les réfugiés éloignés des portes de l'Europe en externalisant le contrôle auprès des pays d'origine ou de transit, par le biais d'un véritable chantage qui conditionne désormais toute coopération, qu'elle soit économique, politique, commerciale ou militaire.

De même, nous proposons d'abroger le règlement européen Dublin III qui impose à l'État membre de l'UE par lequel le demandeur d'asile est entré en Europe de traiter sa demande, et à tout autre État membre de renvoyer le demandeur dans le premier pays de transit traversé, quel que soit le souhait des réfugiés quant à leur destination finale. Cette règle génère en effet des situations de grande tension dans certains pays-frontières de la zone Schengen (Italie, Grèce, Espagne) qui constituent des portes d'entrée naturelles pour les migrants qui rejoignent l'Europe par la mer, ainsi que des migrations intra-européennes imposées par l'application stricte du règlement Dublin III.

Enfin, nous proposons de permettre à toute personne désirant faire une demande d'asile en Europe de venir en toute sécurité grâce à la délivrance de visas humanitaires. La création de ces corridors humanitaires permettrait aux réfugiés d'arriver légalement par avion, c'est-à-dire à moindre coût en comparaison avec le prix exigé par les passeurs. Cette mesure affaiblirait de fait l'influence de ces derniers et préserverait les chances des réfugiés d'arriver en vie plutôt que de la risquer en étant convoyés par des bateaux de fortune.

Pour une mise en œuvre effective de la liberté d'installation

Nous souhaitons que chaque pays du Nord mette en œuvre un droit effectif à la liberté d'installation.

Nous proposons l'abolition de toute rétention administrative et la fin de l'enfermement des personnes de nationalité étrangère dont le seul crime est d'être dépourvu de titre de séjour. Comme l'a rappelé l'assemblée de convergence sur la liberté de circulation et d'installation et la citoyenneté universelle dans une déclaration proclamée au Forum social mondial de Tunis en 2015, « aucun être humain n'est illégal ».

Nous proposons également la mise en place d'une citoyenneté universelle de résidence permettant un accès aux droits fondamentaux. Elle implique la régularisation de tous les sans-papiers qu'ils soient travailleurs ou non. Toute personne habitant dans un pays plus de quelques mois dans l'année sera considérée comme résidente. Elle ne fera plus l'objet de poursuites si elle n'a pas de carte de séjour, son statut de résident se suppléant aux autres autorisations.

L'instauration de cette citoyenneté universelle de résidence permet à tout « étranger » d'être respecté dans sa demande, de ne plus vivre dans la peur et l'insécurité et d'être

reconnu comme citoyen par son vote avec les droits et les devoirs que cela implique. Plusieurs villes dans le monde ont mis en œuvre une « city card » (carte municipale) délivrée aux migrants sans papiers comme aux résidents nationaux et étrangers légaux, afin de matérialiser les droits dont disposent tous les résidents de la commune, indépendamment de leur statut au regard du droit au séjour. A New-York, il s'agit d'une véritable « urban citizenship » (citoyenneté municipale).

Pour la reconnaissance du statut de réfugié climatique

Le caractère anthropique, c'est-à-dire lié aux activités humaines, de l'accélération du réchauffement climatique n'est plus à démontrer. Il est clair qu'il trouve en grande partie son origine dans l'utilisation massive des énergies fossiles. La responsabilité des pays industrialisés avec leur politique néo-coloniale est donc immense ; cela augmente d'autant leur devoir d'accueil des migrants puisque ce réchauffement va entraîner des déplacements d'une ampleur encore inconnue.

D'après les chiffres de The Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), en 2015, 18,9 millions de personnes ont été déplacées à la suite de phénomènes climatiques extrêmes. Selon l'ONU, c'est 250 millions de personnes qui devront quitter leur lieu de vie d'ici 2050.

Selon les rapports du GIEC d'autres phénomènes vont accentuer ces déplacements de populations dans les années à venir : montée des océans, avancée des déserts, assèchement de lacs et mers intérieures, niveaux mortels de « chaleur humide »...

Or, les migrants climatiques ne relèvent malheureusement pas de la Convention de Genève de 1951. C'est pour cette raison que nous proposons de créer de façon urgente un statut de réfugié climatique protecteur, par un accord, une convention ou un traité élaboré au niveau de l'ONU, auquel il faudra donner un caractère contraignant.

Par ailleurs, les pays économiquement développés, Chine incluse, représentent à eux seuls près de 80 % des émissions de gaz à effet de serre et sont historiquement directement responsables du dérèglement climatique. Ce dérèglement a et aura des conséquences dramatiques dans les pays du Sud qui sont et seront les plus touchés car les plus vulnérables pour faire face aux catastrophes à venir. Nous demandons la reconnaissance de cette « dette climatique » qui signifie que les pays du Nord doivent prendre en charge financièrement la lutte contre le dérèglement climatique et les conséquences des catastrophes dont ils sont responsables.

Pour la mise en place d'un co-développement

Nous proposons d'instaurer un véritable co-développement entre pays d'origine et pays d'accueil. Nous insistons sur les points clés suivants : le refus de la marchandisation du vivant (les semences par exemple...), l'accès aux soins, à l'éducation pour toutes et pour tous, au-delà de toute logique marchande, le renoncement des pays du Nord à leurs aides à l'exportation de matières agricoles ou de produits entrant en concurrence avec la production locale des pays en voie de développement afin que les producteurs locaux puissent développer leur activité, la mise en place et le soutien par la communauté internationale d'une véritable souveraineté alimentaire permettant à chaque pays de protéger sa production interne, l'encouragement décisif pour les années à venir de partenariats entre les collectivités locales et les associations de solidarité internationale.

Un co-développement appelle aussi à un échange entre les acteurs. Il pourra se faire par un développement des échanges d'éducateurs, d'enseignants, d'artistes sur la base de projets bilatéraux et d'une reconnaissance réciproque des diplômes.

La place des migrants dans le co-développement est également importante. En effet, ils sont à l'origine de transferts de fonds qui représentent des sommes considérables et bien

supérieures à celles de l'aide publique au développement. Cette ressource constitue un apport direct aux familles et participe par ce biais à l'économie locale. Enfin, reconnaître notre mode de vie comme prédateur et néocolonial signifie reconnaître que la grande majorité de la dette des pays du Sud est illégitime. Nous nous prononçons donc pour l'annulation totale de cette dette illégitime.

Encadré sur l'OCU

L'organisation pour une citoyenneté Universelle (OCU)

Au Forum Social Mondial de Dakar en 2011 le Mouvement Utopia a proposé à Emmaüs International et France Liberté la création de l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle (OCU).

L'OCU s'est enrichie en 2016 de plusieurs nouveaux membres et notamment du CCFD-Terre Solidaire comme membre fondateur et de 3 autres organisations associées : Espacio sin Fronteras, Alternatives Niger et Center for Migrant Advocacy.

L'un des chantiers majeurs de l'OCU consiste à lancer une alliance autorités locales-société civile pour mettre en place une autre gouvernance sur les migrations. En France, avec l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants-ANVITA et de nombreuses collectivités locales dans le monde, l'OCU travaille notamment à favoriser les initiatives en faveur d'une citoyenneté de résidence, à organiser des débats citoyens pour construire et porter ensemble une autre narration sur les migrations, à plaider pour un refus de l'externalisation du contrôle des frontières, à contribuer à la création d'un Groupe d'information et d'expert·e·s sur les migrations (GIEM) sur le modèle du GIEC. Utopia s'investit particulièrement sur ce dernier point.

La mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle

En 2010, Utopia a lancé un projet un peu fou : la délivrance de passeports de Citoyenneté Universelle. Les États qui reconnaissent la validité de ce passeport permettent à leurs détenteurs de franchir leur frontière sans visas et de s'installer librement sur leur territoire. Il s'agit donc d'un document « officiel » qui a une réalité et une force juridique.

Ce passeport est conçu pour être également un « outil politique » qui permet de promouvoir partout et sur tous les territoires et sur tous les territoires la liberté de circulation et d'installation comme un Droit fondamental.

Ce projet est aujourd'hui porté par l'Organisation pour une Citoyenneté Universelle et a été repris par l'ensemble des forums sociaux mondiaux depuis 2010.

Nous avons par ailleurs lancé un cycle de négociation avec des gouvernements de plusieurs pays (et notamment le gouvernement d'Équateur) pour faire aboutir ce projet et nous avons délivré une cinquantaine de passeports à des personnalités mondialement reconnues (Taslina Nasreen, Edgar Morin, Albert Tévoedjéré, Giuseppina Nicolini, Miguel Ángel Estrella...).

Le prolongement naturel de cette initiative sera de lancer un processus pour que soit discuté un premier traité international sur la liberté de circulation et d'installation des migrants.

Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia sur les Migrations : www...

F. Cinquième pilier : le féminisme

La plupart des sociétés humaines actuelles sont régies par ce que l'on appelle le patriarcat, c'est à dire une société d'abord conçue, organisée et dirigée par et pour les hommes. Le patriarcat est un système de domination à la fois idéologique, culturel, social, économique, politique, et religieux qui repose sur la violence, particulièrement à l'égard des femmes (féminicides, violences sexuelles, violences domestiques, mutilations sexuelles, harcèlement, ...) et des enfants (inceste, pédocriminalité, violences éducatives ...).

Le féminisme, conçu comme la revendication d'une égalité en droit et en fait entre femmes et hommes, et la fin de toute domination patriarcale, doit être appréhendé comme un principe transversal, un socle de valeurs irrigant tous les axes de notre programme d'émancipation.

Dans ce cadre, le féminisme est aujourd'hui incontournable : pilier citoyen de la lutte politique, il concerne à la fois les femmes et les hommes, qu'il doit libérer de l'injonction à se conformer à des rôles sociaux prédéterminés. Il est acteur de transformation sociale, langage universel ici et ailleurs, c'est aussi un lien intergénérationnel.

Ses déclinaisons concernent tous les aspects de la vie en société : l'ordre public, l'action sanitaire et sociale, l'urbanisme, l'action économique, l'enseignement, la culture, les sports, le monde associatif, l'action internationale...

1. Le patriarcat

Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous. Toutes les inégalités – entre les sexes, les classes, les races, les nations- sont liées entre elles. Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie. Elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent.

Le combat pour l'égalité des sexes est un des plus radicaux. Les historiens et anthropologues l'ont vérifié maintes fois. Aucune civilisation n'en a fait une question mineure, car, à travers cette question, il y a tout le problème du rapport à l'autre, différent et identique. Dans presque toutes les sociétés, de tous temps, le masculin a plus de pouvoir que le féminin. Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes.

L'analyse marxiste traditionnelle a oublié le travail de reproduction comprenant la cuisine, le nettoyage ou encore la procréation. Ces activités sont pourtant indispensables au fonctionnement du système capitaliste. La lutte des femmes a trop souvent été considérée comme secondaire dans les luttes sociales. L'émancipation des femmes s'est traduite par un accès au marché du travail jugé libérateur et en rupture avec la maternité vue comme une servitude, dans un paradigme consumériste (couches jetables, lait maternisé, nourriture industriel en conserve ou surgelés) reposant sur l'exploitation d'une main d'œuvre bon marché composée essentiellement d'autres femmes, le plus souvent immigrées et précaires.

La critique anticapitaliste s'accompagne d'une réflexion écologique très forte dans les luttes de femmes partout sur la planète. Elles ont d'ailleurs traditionnellement été éduquées à prendre soin, au sens large : prendre soin de leur entourage, de leur foyer et par extension de leur environnement. Elles font parties bien souvent des plus précaires et de celles qui s'occupent des personnes les plus vulnérables (enfants, personnes âgées, malades,...) donc des personnes plus fragiles face aux pollutions. Les femmes sont les plus touchées par les effets du changement climatique alors que leur rôle est essentiel en matière de sécurité alimentaire (elles peuvent produire jusqu'à 80 % de l'offre alimentaire).

Mettre en avant le combat féministe est aujourd'hui incontournable : pilier citoyen de la lutte politique, il est acteur de transformation sociale, langage universel ici et ailleurs, c'est aussi un lien intergénérationnel.

Ses déclinaisons doivent concerner tous les aspects de la vie en société: l'ordre public, l'action sanitaire et sociale, l'urbanisme, l'action économique, l'enseignement, la culture, les sports, le monde associatif, l'action internationale...

A l'heure où chaque année deux millions de femmes sont toujours excisées dans le monde, ou dans un pays dit développé comme la France, un femme meure tous les trois jours sous les coups de son conjoint, les acquis sont plus que jamais fragiles. Et nous restons dans un système global de domination qui sévit dans toutes les sphères.

2. L'actualité et la transversalité du féminisme

Depuis 2010, on constate une reprise des luttes féministes de grande ampleur. Aux États-Unis, Le Mouvement #MeToo en 2017 a donné à ces luttes une dimension internationale qui s'est prolongé dans de nombreux pays, notamment en France, avec le Grenelle des violences conjugales en septembre 2019. En Italie le mouvement féministe prend le relais d'un mouvement ouvrier essoufflé ; en Espagne, ce sont six millions de personnes qui sont descendues dans la rue en 2019 pour la journée internationale des droits des femmes.

En Amérique Centrale et du Sud, des centaines de femmes marchent dans la rue contre les féminicides ou encore pour revendiquer le droit à l'avortement. Le féminisme contemporain a surgi en Amérique latine, au milieu des années 70, à une époque où les régimes militaires et les « apparentes » démocraties écrasèrent toute naissance de mouvement progressiste. Le rôle des femmes en Amérique Latine ces dernières décennies et leur implication dans les processus de prises des décisions démontre leur importante contribution à la promotion de la paix et au changement social.

Par ailleurs, à l'heure de l'anthropocène, on assiste à l'émergence d'un nouvel âge du féminisme : l'éco-féminisme. L'écoféminisme nous invite à voir les liens qui existent entre domination des femmes et domination de la nature.

3. Déconstruire la domination masculine et la tyrannie du genre

« Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens. C'est au contraire quand sera aboli

l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique, que la « section » de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure. » Simone de Beauvoir²⁰.

Nous dénonçons l'idée qui reste particulièrement ancrée dans la société, selon laquelle les différences biologiques entre hommes et femmes induiraient ou justifieraient « naturellement » des différences sociales, de comportement, de sensibilité, etc.

Ce préjugé est lié au raisonnement suivant : puisque, contrairement à l'homme, la femme est potentiellement dotée de la capacité à porter un enfant et lui donner naissance²¹, il semblerait évident qu'elle est aussi dotée de capacités maternelles, d'une prédisposition à la sphère domestique, d'une personnalité attentionnée, etc... Ainsi le féminin a longtemps et traditionnellement été perçu par l'aptitude à l'expression émotive et relationnelle (capacité à l'empathie, passivité, dépendance). Le masculin, en revanche, se définirait comme opérant un rapport instrumental au monde, en tant que sujet actif, moteur, acteur dans un environnement où il est défini par ses actions, (il développerait naturellement des caractéristiques comme l'agressivité, la confiance en soi, la domination) (Parsons & Bale, 1955 ; Bakan, 1966).

Nous dénonçons donc cette soit-disant concordance entre différence biologique et rôle social.

Les différences « naturelles » expliqueraient la répartition des rôles dans l'organisation sociale et familiale : les femmes à la maison avec les enfants et les hommes... partout ailleurs. Aujourd'hui, c'est cette vision qui justifie toujours les orientations professionnelles sexuées mais aussi la répartition des tâches dans les sphères domestique, publique et politique. Cette vision naturaliste (ou essentialiste) a été progressivement remise en question notamment par l'apparition au 20^e siècle de la notion de « genre ». Celle-ci remet justement en question cette fausse évidence : les rôles, les attributs, les personnalités des hommes et des femmes sont déterminées par leur physiologie (cf Judith Butler). Elle permet d'introduire un questionnement sur la part socio-culturelle dans la construction de nos représentations du masculin et du féminin. Par ailleurs, l'anthropologue Françoise Héritier²² a défini le concept de "valence différentielle" concernant les stéréotypes de genre démontrant qu'un attribut dit "masculin" est doté automatiquement d'une valeur sociale supérieure à un attribut dit "féminin", quel que soit le sexe de la personne douée de cet attribut. La conséquence paradoxale de cela, selon la philosophe Olivia Gazalé²³ est que les hommes sont également victimes de cette domination masculine car un homme qui va à contre-courant de ses stéréotypes de genre est socialement humilié.

Cette « tyrannie du genre » pour reprendre les termes de Marie Duru-Bellat²⁴ est donc l'intériorisation progressive de la place que chacun doit tenir en tant qu' « homme » ou en tant que « femme » dans une société. De nombreuses études scientifiques²⁵ ont démontré que ce phénomène est à l'œuvre tout au long de nos vies : l'interprétation d'un bébé qui pleure (pour une fille, on imagine qu'elle a de la peine, pour un garçon on imagine qu'il est en colère), le choix des jouets, de l'habillement, des études, de la carrière, etc.

22 Françoise Héritier. Une pensée en mouvement. Odile Jacob. Paris. 2009

23 Le Mythe de la virilité : un piège pour les deux sexes, Olivia Gazalé, Robert Laffont, 2017

Pascal Huguet²⁶ prend l'exemple suivant : *« je joue aux petites voitures et non à la poupée" parce que je suis un garçon. Je "joue à la poupée et non aux petites voitures" parce que je suis une fille. Construites très tôt au cours du développement mental, de telles associations conduisent à la fois à une identité sexuelle (perception d'être soi-même de genre masculin ou féminin) et à des "rôles de genre" qui contrairement au sexe biologique sont socialement et culturellement construits. De ce fait, les rôles de genre et l'identité sexuelle (ou identité de genre) permettent à l'âge adulte la reproduction de certaines inégalités inscrites de longue date entre hommes et femmes, aujourd'hui encore en matière par exemple de salaire, d'accès à certaines professions et à certains statuts. »*

Il ne s'agit pas de nier tout caractère biologique à la distinction de sexe mais de combattre les structures sociales, économiques et culturelles qui créent une hiérarchie entre ces différences. Déconstruire la domination masculine c'est donc bien d'abord déconstruire les représentations, les imaginaires.

4. Éléments pour le combat féministe

Accès aux droits

Dénoncer la violence de l'assignation de genre et de sexe à la naissance passe par la condamnation des actes d'homophobie, de lesbophobie, de transphobie. Dans encore beaucoup trop de pays le droit à la contraception n'est pas ou mal reconnu, et de nombreuses régressions de ce droit sont en cours. Ce combat est permanent. Il convient également de mettre en avant les souffrances liées à un certain type de contraception, le plus souvent assumée par les femmes, notamment la pilule. Il faut développer une culture égalitaire de la contraception avec une meilleure information sur les différents moyens contraceptifs qui ne reposent pas forcément sur la médicalisation.

Chaque année, 45 000 femmes²⁷ meurent dans le monde des suites d'un avortement clandestin. Il faut garantir le droit à l'avortement qui sécurise les personnes souhaitant y recourir en luttant contre la fermeture des centres de planification familiale.

Féminiser la politique

La féminisation de la politique est un des socles sur lesquels s'appuyer pour changer radicalement la société que nous revendiquons également dans une perspective municipaliste. Il s'agit de *"mettre à bas toutes les discriminations qui s'exercent dans la société et qui peuvent remettre en question la participation d'un individu. C'est la condition nécessaire pour garantir l'inclusivité"*. (Extrait de "La Commune est à nous" par le Mouvement Utopia et CommonsPolis).

Le féminisme participe non pas uniquement à l'égalité entre les genres, des individus en fonction de leur genre mais bien à une société inclusive au sens large qui lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion. Le fonctionnement politique au Rojava (confédéralisme démocratique) repose sur l'idée qu' *« aucune société ne peut être libre tant que les femmes ne sont pas libres »*. Cela passe non seulement par la mise en pratique systématique de la parité, tant en terme de représentation politique que de prise de parole.

De manière générale, des espaces de non-mixité choisie sont non seulement légitimes mais aussi nécessaires comme lieux d'expression et de prise de conscience libérés de la présence des groupes dominants. Ils permettent également de redécouvrir ses forces et d'élaborer des stratégies de lutte collective.

²⁷ Communiqué de presse du 26 septembre 2014 du HCEfh (Haut conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes)

Enfin, la féminisation de la politique implique de sortir des logiques de compétition et de loi du plus fort pour aller vers des pratiques dites féminines de coopération, de promotion de la diversité et de partage du pouvoir.

De même, au niveau politique, un long chemin reste à parcourir : lors des élections municipales en France en 2020 par exemple, il est apparu que les têtes de listes des candidats étaient tenues à 79% par des hommes et à 21% par des femmes!

Politiser le « care »

Cette notion signifie "prendre soin" et désigne à la fois les soins que l'on donne aux autres, mais aussi toute la sollicitude à autrui ainsi que le fait de prendre soin d'une manière générale de son environnement, du monde qui nous entoure. Le genre amène à ce que les femmes prennent davantage en charge ces tâches et ce qu'on peut appeler aussi la charge mentale ou la charge émotionnelle. Il est nécessaire aujourd'hui de revaloriser ces activités de "care" dans les foyers mais aussi dans les activités professionnelles. Ceci est au centre de notre projet de société. Nous souhaitons une société solidaire où tout le monde, donc pas uniquement les femmes, prend en charge le "care".

Créer une solidarité internationale

Les politiques locales doivent inclure la dimension internationale : penser les politiques d'alimentation et d'habitat en ce sens sans recourir à l'exploitation des travailleuses partout sur la planète. Sortir de la logique individuelle faisant reposer la recherche d'une consommation éthique au sein des foyers sur les femmes. Lutter contre la délégitimation des tâches dévalorisées aux personnes les plus pauvres.

Lutter contre les violences

Les violences machistes que subissent les femmes en raison de leur genre sont trop importantes pour penser que l'égalité est atteinte. Lutte contre les violences conjugales : protection et prise en charge des personnes victimes de violence conjugale et condamnation des hommes violents ; lutte contre les féminicides : "On ne naît pas femme, mais on en meurt" ; travail culturel : inventer de nouvelles masculinités non violentes ; prendre en compte le caractère systémique de la violence patriarcale sans stigmatiser certaines cultures.

Éduquer tout au long de la vie sur les questions de genre

La domination des enfants est le début de la domination patriarcale : apprentissage des rôles, apprentissage du rôle d'adulte, de dominant... il faut développer une culture de l'égalité dès la petite enfance ; cela commence par la formation de chaque professionnel de l'éducation à l'égalité filles-garçons et à la déconstruction des stéréotypes sexistes. Il doit en être de même pour l'ensemble des professionnels du secteur public.

Il convient également de valoriser l'histoire des femmes et de lutter pour une langue neutre où le masculin ne domine pas (langage épique).

Le combat féministe est un combat de longue haleine, qui a toujours existé dans l'histoire de l'humanité. Dans nos sociétés occidentales ce n'est que très récemment que des féministes ont obtenu par leurs luttes des avancées qui paraissent aujourd'hui encore fragiles.

Alors peut-être, comme le disent les Femmes dans leur Manifeste : *les femmes n'ont pas besoin de réformes, elles ont besoin d'une révolution* ».

G. Sixième pilier : nouveaux espaces de démocratie

1. Pour une refondation démocratique

Jamais la crise démocratique n'a été plus forte qu'en ce début de XXI^e siècle. Avec les questions sociales et écologiques, elle menace notre capacité à vivre ensemble et fracture nos sociétés. Pour beaucoup, le vote n'est plus reconnu comme un moyen d'expression de la vie politique. Au mieux, c'est un moyen pour nous préserver du pire. L'abstention de plus en plus importante, atteignant même 50% aux États-Unis pour une élection aussi importante que la présidentielle, met en cause la représentativité des élus.

En Afrique la population déçante dans de nombreux pays. Les résultats de vote régulièrement truqués par les pouvoirs en place pour s'auto-succéder en violation même des acquis constitutionnels a déçu les populations qui avait pourtant nourri quelques espoirs après la série des conférences nationales si porteurs d'espoir démocratiques des années 90. L'exemple des élections législatives de 2019 au Bénin organisées sans la participation de l'opposition avec seulement deux partis politiques soutenant le chef de l'Etat, a connu un taux d'abstention record (27,12 % de participation d'après la Cour constitutionnelle).

Au Nord comme au Sud, il en va de nos institutions, dont un grand nombre sont aujourd'hui obsolètes et impuissantes devant le néolibéralisme et la montée des pouvoirs oligarchiques, mais pas uniquement. Contrer la toute-puissance des pouvoirs économiques, soutenir l'indépendance, la pluralité et la transparence des médias, la formation à la citoyenneté, la séparation des pouvoirs, l'existence de contre-pouvoirs, le rôle des corps intermédiaires et des organismes de contrôle, sont également au cœur d'un vrai projet de démocratie réelle. A la fois outil et objectif, la démocratie est au centre des mouvements d'émancipation individuelle et collective des citoyens. Nous avons besoin d'une démocratie du XXI^e siècle, celle de l'entrée dans l'âge de l'Anthropocène, caractérisé par l'influence désormais massive de nos activités sur le système-Terre, alors que celle dans laquelle nous vivons encore a été pensée, dans son architecture, entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. La question démocratique n'est plus aujourd'hui la poursuite d'une utopie, elle est la clé de notre survie.

La refondation démocratique au cœur d'un projet d'émancipation et de la transformation sociale

La démocratie désigne communément un régime fondé sur la souveraineté populaire, c'est-à-dire, selon la formule d'Abraham Lincoln, le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Cette appropriation de la politique par les citoyens s'oppose donc à l'idée de dictature d'un homme ou d'une oligarchie. De même qu'elle n'est pas compatible avec un pouvoir héréditaire. La démocratie s'appuie en revanche sur des principes dont les plus fondamentaux sont le respect des droits et donc des libertés individuelles et collectives, et l'égalité des citoyens.

C'est sur ces deux principes indissociables que la démocratie doit mettre en place des institutions, plus ou moins formelles, visant à organiser les modes de délibération et les processus de prise de décision.

La démocratie doit être au cœur du projet d'émancipation (c'est-à-dire d'abolition des logiques de domination) et de transformation sociale, promu notamment par les mouvements altermondialistes, municipalistes et écologistes. Elle doit être défendue comme une valeur universelle qui, si elle ne signifie pas uniformisation des régimes et institutions, donne à l'individu des droits, protège les minorités et combat les aliénations. La démocratie doit constituer le pivot de la transformation de nos sociétés.

2. Pour une démocratie du Buen Vivir

D'emblée nous soutenons que nous ne nous satisfaisons pas des pseudos-modèles de démocratie qui existent dans les pays dits développés. Bien entendu, nous ne les comparons pas aux régimes dictatoriaux qui asservissent encore beaucoup trop de peuples dans le monde, mais nous ne pensons pas pouvoir qualifier nos régimes de « démocratiques ». Ils s'apparentent plutôt à des régimes de type oligarchiques. La V^e République en France est d'ailleurs l'un des exemples les plus édifiants en Europe, avec un régime qui concentre l'essentiel des pouvoirs sur le président.

Nous ne nous reconnaissons pas dans les modèles de « pseudo-démocratie néolibérale » auxquelles sont soumises actuellement les sociétés occidentales. L'emprise et la manipulation de la société de consommation sur les vies et les imaginaires sont telles que l'exercice de la citoyenneté devient secondaire pour l'immense majorité des citoyens.

De même, nous ne nous reconnaissons pas non plus dans les modèles possibles de « pseudo-démocratie d'État » où le poids des structures, des hiérarchies et des processus étouffe l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Dans les deux cas, et quels que soient les aménagements possibles, on assiste à des délégations de pouvoir permanentes, à l'autonomisation systématique de la classe politique, à la montée en puissance de lobbies, notamment dans la définition des normes, et finalement à la dépossession des citoyens de leurs propres destinées.

Nous sommes également convaincus que la démocratie n'est pas une question de forme, mais qu'au contraire, elle est même l'expression première d'un grand projet de société. Des chemins de transition²⁸ sont en revanche possibles vers une démocratie du Buen Vivir où chacun peut exercer sa part de citoyenneté.

Cette démocratie considère en effet que le cœur de l'activité humaine est justement la capacité d'émancipation de chacun et de tous. Dans cette perspective, c'est la société toute entière – des structures de production à la structure d'État – qui se donne comme rôle premier de favoriser les conditions d'un engagement citoyen.

28 Lire en particulier : les chemins de la transition, Éditions Utopia, 2011

En résumé : moins de structures et davantage de pouvoirs directs ! Voilà comment nous imaginons les bases de la construction d'une nouvelle société démocratique. Dans une démocratie vivante, chacun peut participer à la vie de la cité selon ses priorités et ses centres d'intérêts, déléguant de fait à d'autres le soin de s'intéresser aux questions qu'il n'a pas lui-même le temps ou l'envie d'aborder. Nous voulons nous réapproprier le rapport direct au monde pour nous réapproprier notre propre humanité.

Pour prendre des décisions collectives, une démocratie du Buen Vivir est nécessairement plurielle : délégation, délibération, représentation, contrôle citoyen, tirage au sort, référendum, consensus, consentement, coopération, etc. sont des dispositifs complémentaires et nous considérons que chacun a sa singularité et son importance. Ils doivent être proposés, débattus, choisis, en permanence et à tous les échelons, en s'inspirant notamment du mode de fonctionnement des « communs ».

3. Le municipalisme

Depuis 2007 et l'explosion de la bulle financière liée aux subprimes, les crises n'ont cessé de se succéder, du local à l'international. Elles ont provoqué des sursauts d'indignation et de révoltes depuis les places publiques (Printemps arabes, Les Indignés, le 15-M 2011, Occupy Wall Street, Nuit Debout, Notre-Dame-des-Landes, les Gilets Jaunes, etc.) et ce, jusqu'aux récentes émeutes qui ont ponctué les années 2019 et 2020 en Algérie, au Liban, au Chili, en Iran, en Catalogne.

Pourtant, ce sont à partir de ces mêmes quotidiens, de ces places publiques, de ces mouvements de relocalisation des luttes et de ces habitant.e.s de villes et villages que se sont ouvertes des brèches, des espaces de reconquête d'un pouvoir politique en commun depuis l'échelle municipale. Cette décennie de crises a ainsi été porteuse d'étincelles qui ont déclenché des solidarités, des coopérations, des parcours d'émancipation des individus jusqu'aux institutions. C'est précisément ce que le néo-municipalisme révèle à travers un mouvement politique international et diversifié qui s'étend du Rojava au Chili, de l'Espagne à la Serbie, de l'Italie à la Croatie, la France, la Pologne, les États-Unis, le Canada, etc. Il exprime une volonté de radicalité démocratique, c'est à dire l'ambition de revenir à ce qui fait l'essence d'une démocratie vivante, d'une citoyenneté active pour décider ensemble d'un futur meilleur. Depuis l'échelle municipale, dans les zones urbaines et rurales, le municipalisme replace les citoyen.ne.s au centre des décisions publiques et du bien commun. Il réintroduit une démocratie directe basée sur des valeurs humanistes, sociales, féministes, écologistes et de solidarité²⁹.

Le communalisme

Le néo-municipalisme est très inspiré de la pensée du municipalisme libertaire - ou communalisme - du philosophe américain Murray Bookchin³⁰. Ce dernier privilégiait une forme plus radicale d'auto-gouvernement consistant à : « construire un mouvement municipaliste confédéral. Il s'agit de s'emparer des municipalités pour en faire des contre-institutions face à l'État-nation, en restituant entièrement le pouvoir aux citoyens dans le cadre d'assemblées

²⁹ Cet engagement a abouti à la production d'un MOOC « La Commune est à nous ! » suivi par plus de 4000 inscrit.e.s depuis septembre 2019. Il présente la diversité des expériences municipalistes autour d'analyses, de débats, d'expériences et d'outils en France et en Europe.
³⁰ https://fr.wikipedia.org/wiki/Murray_Bookchin#Biographie

populaires. Face au capitalisme, il appelle à municipaliser l'économie : les moyens de production doivent être sous le contrôle de la commune. A terme, il s'agit de substituer une confédération de communes libres aux États capitalistes ».

Nous proposons quatre orientations structurantes invitant à un autre rapport au pouvoir, au « commun », au vivant et au temps long, et à un autre rapport au local et au monde.

1- Un autre rapport au pouvoir

Les expériences municipalistes invitent à renouveler notre représentation du pouvoir politique. Elles révèlent que ce dernier ne se construit pas seulement au sein des partis politiques, ni ne se loge que dans les institutions publiques : il se nourrit et se renforce aussi à l'extérieur des institutions et renouvelle les façons de faire de la politique. Le municipalisme repose sur une double tension intérieure/extérieure à l'institution. Il reconnaît ainsi la force de la démocratie à la vivacité de son contre-pouvoir, à la vitalité de la citoyenneté. Il réaffirme que la qualité de l'exercice du pouvoir politique ne tient pas seulement à la qualité personnelle et aux mandats des élus, mais aussi à la qualité de tout l'écosystème qui, hors de l'institution, constitue le « jardin démocratique ». À l'extérieur de l'institution existe une force de réflexion, d'expérimentation et de proposition, pour construire de nouvelles hypothèses et possiblement ensemençer l'action publique.

Le renouvellement politique que nous proposons repose sur plusieurs piliers municipalistes : une éthique politique, un leadership coopératif et la féminisation de la politique.

En effet, en réaction aux abus, aux usages dévoyés du pouvoir, aux scandales de corruption, etc., le besoin d'éthique politique est apparu comme l'une des pierres angulaires de la reconstruction démocratique. La mise en place systématique de « codes » ou de « chartes » éthiques pour les élu.es nous semble essentielle : fin de la professionnalisation de la politique, introduction d'un contrôle citoyen des mandats (plafonnement des indemnités, le suivi-évaluation de l'exécution du mandat, la mise en place de règles de transparence, la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt, etc.).

Par ailleurs, nous affirmons que la question du leadership doit être posée clairement pour qu'il n'agisse pas comme un réflexe de domination mais pour qu'il soit catalysé autour de formes plus coopératives. Le charisme ou l'habileté de certain-e-s à mieux s'exprimer en public peut apporter une contribution positive à la dynamique collective. Il est donc important de valoriser ces aptitudes tout en veillant qu'elles demeurent contributives et ne s'arrogent pas le monopole de la parole, de l'action, de la vision ou de la représentation.

De même, nous considérons que la féminisation de la politique est un pilier de cette radicalité démocratique, notamment par la lutte contre le patriarcat. Cette féminisation passe par une parité « dans les faits » et par une répartition équilibrée des pouvoirs à chaque niveau de responsabilité. Nous prendrons exemple sur les véritables révolutions culturelles en cours dans certains pays, comme en Espagne ou dans l'organisation des pouvoirs exécutifs et de commandement de la province kurde du Rojava. Au-delà de l'ambition d'assurer une meilleure participation politique des femmes et de valoriser

l'expertise dont elles sont porteuses à partir de leur territoire et de leurs vies, la contribution de la féminisation de la politique au municipalisme est de générer d'autres types et d'autres espaces de relation. Elle introduit une perspective plus coopérative, de dialogue, de bienveillance et permet de faire évoluer les leaderships.

2- Un autre rapport au « commun »

Remettre les acteurs dans une co-responsabilité des décisions publiques c'est considérer que des individus, des collectifs jusqu'aux institutions, sont tous et toutes responsables des biens essentiels qui nous entourent et qui sont gérés comme des « communs » : la préservation et l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'alimentation, à l'information, au logement, etc.

C'est à ce titre que le municipalisme porte des propositions en termes de participation citoyenne, d'une part, et de prise en compte des dynamiques auto-gérées à l'extérieur des institutions. Cela peut se traduire par la mise en place de dispositifs variés (numériques, présentiels, papier) d'information, de réunions, de commissions participatives, de groupes action-projets qui favorisent l'implication habitant.e dans la préparation des décisions publiques. Cela nécessite aussi de repositionner le rôle des agents publics, aux côtés des élu.e.s et des habitant.e.s. Des ateliers de travail citoyens, pair à pair avec les fonctionnaires, ou les structures publiques qui créent traditionnellement ce lien direct avec les habitants (Ex : Bibliothèques, centres civiques) sont des voies souhaitables. Les budgets participatifs sont également des outils pédagogiques qui permettent aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement municipal et aux agents et élus de mieux cibler les besoins et à accepter la capacité de proposition de la société.

Concrètement, nous proposons également que les politiques municipalistes puissent s'appuyer sur des outils imaginés par les acteurs des communs qui existent déjà dans certaines collectivités : bureau municipal des communs, les chambres des communs, ou les innovations institutionnelles comme les partenariats public-commun, etc.

Toutes ces propositions interrogent les formes de l'État moderne et sa nécessaire évolution institutionnelle, qu'il s'agisse de la décentralisation, des modalités de prises de décisions et de hiérarchie interne à l'administration publique, de l'inclusion des habitant.e.s et citoyen.ne.s dans les processus de décision et de gestion. (partenariats public-communs).

3- Un autre rapport au vivant

Nous nous inscrivons dans une dimension « holistique » qui vise à relier les dimensions démocratiques, sociales et écologiques. Elles inspirent aujourd'hui les démarches de transition et de résilience depuis l'échelle municipale.

Nous soutenons en effet qu'il existe un lien étroit entre les rapports de domination ou d'oppression que nous exerçons à l'encontre de la nature et ceux que nous exerçons dans nos propres relations sociales.

Or, le municipalisme privilégie autant la dimension qualitative de ses processus d'écoute, de discussion, d'élaboration de vision partagée, de décisions, que les résultats, notamment en termes de politiques publiques.

Ce nouveau rapport au « vivant » est pris en compte par de nombreuses politiques publiques recensées dans l'Atlas del Cambio, cet outil de référencement des décisions prises par les « municipalités rebelles » lors de leur précédente mandature (2015-2019). On y trouve un axe dédié à l'écologie urbaine, à l'éthique animale, la relocalisation de l'alimentation, à la préservation des écosystèmes, etc.

Il s'agit de dépasser ici l'approche écologique envisagée de façon sectorielle pour ouvrir sur une dimension du « prendre soin » plus globale. Cela va dans le sens d'une approche de la démocratie, telle que Loïc Blondiaux (Politologue et professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) nous y invite : prendre conscience que la démocratie ne se résume pas à une organisation institutionnelle, mais qu'elle englobe également la qualité des relations que nous nourrissons les uns à l'égard des autres, ou encore envers nous-mêmes.

Enfin, pour refonder cette prise en compte du vivant, nous reprenons à notre compte la proposition formulée par le philosophe Dominique Bourg (et al.) de mise en place d'une Chambre du Futur³¹ ou d'une Assemblée citoyenne du futur en la déclinant à l'échelle locale dont « l'objectif est d'examiner la conformité des grands projets de la commune ou de ses groupements aux enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme. Elle peut, plus largement, constituer un espace d'observation et d'interpellation sur la prise en compte du long terme dans la conduite de l'action publique locale ». Cette proposition résonne fortement avec la nécessité d'une reconnaissance constitutionnelle du vivant et du temps long, qui sont aujourd'hui deux paradigmes structurant de l'action publique.

4- Un autre rapport au local et au monde

Pour le Mouvement Utopia, le municipalisme ne saurait se réduire à une ambition uniquement locale ou localiste. D'ailleurs, dès le départ, dans la pensée de Bookchin (Confédéralisme municipal), nous sommes face à un mouvement international, décentralisé et translocal. De la démocratie, à la justice sociale, de l'écologie à la gestion des communs, le municipalisme reconnaît nos multiples interdépendances et engage à relier les interventions sur les territoires au local, avec celles d'autres échelles de décisions.

Par ailleurs, qu'il s'agisse par exemple des politiques fiscales qui interviennent dans la lutte contre la spéculation immobilière liée à AirBnb, ou contre des politiques migratoires qui s'opposent au sauvetage et à l'accueil des réfugiés, les Fearless Cities et villes refuges tissent aujourd'hui un réseau international de partage d'expériences et de luttes communes contre des géants économiques ou politiques.

Des villes s'allient pour aller plus loin que les États, dans les ambitions écologiques par exemple, ou lutter pour la remunicipalisation des services publics (eau, énergie), pour mettre en place des politiques d'hospitalité envers les réfugiés, et de gestion humanitaire pour lutter contre la gentrification et la touristification des centre-villes des grandes métropoles européennes.

Différents mouvements municipalistes en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et en France notamment se sont regroupés autour de l'initiative « Municipalize Europe » pour peser à l'échelle européenne afin que les politiques municipales en faveur de la

31 Inventer la démocratie du XXIe siècle, L'Assemblée citoyenne du futur, édition Fondation pour la Nature et l'Homme, 2017

participation citoyenne, du droit au logement, de l'écologie urbaine et des énergies renouvelables, de la transparence dans l'administration publique, de la remunicipalisation des services publics avec contrôle démocratique, etc. ne soient pas contrecarrées par les directives européennes ou les législations nationales.

Nous retiendrons également les différents réseaux mondiaux existants sur chaque continent au sein de l'UNESCO comme le réseau des villes inclusives contre le racisme, le réseau des villes apprenantes ou celui des villes créatives.

Nous soutenons donc que l'avenir du mouvement municipaliste se joue dans sa capacité à mieux relier les forces de changement qu'il engage à l'échelle locale à d'autres échelles régionales, nationales, et internationales. Ces dernières portent en elles la portée systémique de tels changements démocratiques, écologiques, sociaux, économiques.

4. Pour une culture de la paix

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »

Préambule à l'Acte constitutif de l'UNESCO

La culture de la paix c'est avant tout l'apprentissage pour chacun que l'autre n'est pas à priori un danger, et qu'il ne va pas dénaturer sa propre identité. Cette idée ne peut germer que dans un terreau de démocratie, de dialogue et de respect des droits humains. Une société du « Buen Vivir » n'émerge que dans la paix. Il est essentiel de renforcer les bases d'une Culture mondiale de la Paix, composante fondamentale du bien commun.

Recourir à la guerre est trop souvent présenté par les dirigeants comme la seule solution pour résoudre les conflits ; ils en persuadent l'opinion publique. Pour Utopia, la négociation, la médiation par des tiers neutres sont les premières actions à engager pour résoudre les conflits. La culture de la paix, de l'individu au collectif, doit s'apprendre, s'inscrire en nous et structurer les rapports entre les individus et les états dans les différentes formes de démocratie envisageables. Elle remplace ainsi la compétition par la coopération.

Elle est nécessaire pour faire face sereinement mais activement aux nombreux risques du monde actuel, parmi lesquels :

- La dissuasion par les armes, qu'elles soient nucléaires ou pas, pour maintenir la paix,
- La recrudescence de la compétition pour les matières premières, les sources d'énergie, l'eau, les terres rares, les métaux précieux qui conditionnent l'utilisation des nouvelles technologies,
- La crise écologique provoquée par un système économique qui rompt les équilibres de la biosphère.

Selon les données¹, il y a aujourd'hui moins de violence de masse que dans les siècles précédents, mais elle est devenue protéiforme, envahissant toutes les composantes de la société.

Pour développer une véritable culture de la paix, les axes majeurs de réflexion sont les suivants :

- L'éducation, la culture.
- La médiation,
- La question militaire / le désarmement,
- La gouvernance mondiale.

Transformons la médiation en solution réaliste et efficace : approfondir et transmettre les expériences réussies de médiation, apprendre à résoudre les conflits à tous les niveaux, avant qu'ils n'éclatent avec violence et dont l'ultime expression aboutit à différentes formes de guerre.

Comme d'autres, qui ont déjà apporté leurs contributions (Kant, Galtung, d'Ansembourg, etc.), réfléchir à la Culture de la Paix, c'est proposer une nouvelle façon de nous construire, en tant qu'individus (apprendre à accepter et gérer les conflits inéluctables avec les autres) et en tant que société humaine cosmopolite et multiculturelle.

Pour prendre un exemple concret, nous pourrions citer le rituel de la parenté à plaisanterie pratique sociale traditionnelle principalement présente en Afrique de l'Ouest³² et qui favorise une culture de paix. Il consiste à jouer (comme au théâtre) à la moquerie et aux taquineries voire aux insultes sans plus de violence pour mimer les conflits latents ou avérés.

Elle permet de maintenir la cohésion sociale et de limiter les conflits en jouant (comme au théâtre) la moquerie et la taquinerie voire l'insulte sous forme d'affrontements verbaux sans violence pour des rapports inter personnels, inter ou intra familial, ou même inter ethniques.

Nous posons le principe d'une stricte limitation des interventions militaires à celles fondées sur le droit international en cas de crime contre l'humanité et sous l'égide de l'ONU, y compris ans le cas de conflit armé majeur ou de crise humanitaire. Nous proposons de classer immédiatement et automatiquement le pays concerné comme un pays « non sûr » en appliquant les critères de l'office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) ; Selon les cas, l'Union européenne ou la France serait responsable de l'ouverture de corridors permettant l'acheminement sans risque des demandeurs d'asile vers les États membres de l'Europe.

En outre, nous proposons une réforme profonde de l'ONU soulevant la question du droit de veto, celle de la représentation des peuples privés de leur souveraineté,

défendant et luttant pour le respect de certains droits fondamentaux (par ex., la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes notamment entre les sexes, le droit au logement pour tous, le droit à la santé à la liberté de circulation et d'installation sur tous

³² Au Sénégal, il est toujours courant par exemple entre les Peulh et les Sérère ; au Burkina Faso, entre les Mossi et les Samo ou les Bissa et les Gourounsi ; au Mali, entre les Dogon et les Bozo, etc.

les territoires, et bien d'autres droits qui concernent les citoyens de tous les pays du monde). Des réformes pour la protection des droits des personnes, des peuples et du vivant nous paraissent indispensables.

La question militaire, est principalement celle de l'armement et des relations internationales.

Tout d'abord, nous appelons le monde à renoncer à la dissuasion nucléaire. Nous défendons également la disparition de l'industrie de l'armement à terme, ainsi que celle liée au nucléaire militaire. Un plan de reconversion industriel mondial pourrait faire l'objet d'une négociation internationale.

Pour la France, il faut assumer et reconnaître ses responsabilités directes dans les conflits passés et actuels dans le monde. Nous proposons comme première étape l'interdiction de toute exportation d'armes et le renoncement unilatéral à l'arme nucléaire.

Par ailleurs, faut-il de plus rappeler que les bases militaires, françaises en particulier, sont disséminées sur l'ensemble du continent pour maintenir souvent en place des chefs d'État dont les populations ne veulent pas ou plus. Nous proposons la fin de la présence française militaire en dehors du territoire.

Dans nombre de pays, la compétition et la sélection, le culte du « mérite » sont à la base des systèmes éducatifs. Pour déconstruire le culte de la guerre, une autre pratique éducative fondée sur le partage, la coopération entre les enfants serait à favoriser, d'autant que des outils pédagogiques existent au niveau par exemple de l'UNESCO. S'approprier ces pratiques devient une priorité dans les apprentissages quels qu'ils soient. Il s'agira ainsi de permettre à chacun d'appréhender et gérer les conflits individuels et collectifs.

Le droit à la paix devrait ainsi progressivement prendre sa place.

1 https://hitek.fr/bonasavoir/10-guerres-meurtrieres-histoire_789

2 Pour exemple en 2020: les Kurdes, les Rohingas, les instances représentatives de la résistance syrienne

H. Septième pilier : l'économie de l'émancipation

« Le capitalisme est cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires de choses pour le plus grand bien de tous. »

JM Keynes

1. La faillite du système économique actuel

Avec la fin de l'URSS, la conversion de la Chine à l'économie de marché et celle de la sociale démocratie à l'économie libérale, parler de rupture ou de dépassement du capitalisme était considéré comme périmé. Or la légitimité à construire un projet politique porteur de sens, porté par un idéal fort, ne peut s'ancrer que dans une remise en cause du système capitaliste. Et comme le capitalisme est obligatoirement productiviste car il ne peut fonctionner sans croissance, il est incompatible avec l'exigence écologique.

Le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique » alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système qui régit en fait la quasi-totalité des différentes sphères de la vie politique, économique et sociale des individus.

Nous devons mener une première bataille politique : il s'agit d'une bataille culturelle qui différencie notamment sphère marchande et capitalisme. L'une est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services, l'autre un système global qui gouverne l'économie et la société. L'un n'implique pas forcément l'autre. L'histoire nous rappelle d'ailleurs que durant de nombreux siècles, les hommes ont commercé et échangé sans capitalisme. Une économie où il existe des marchés n'est pas la même chose qu'une économie où l'ensemble des activités humaines est régi par le marché, c'est à dire une « société de marché ».

Si nous rejetons le système capitaliste, nous rejetons tout autant la tentation d'une appropriation publique et centralisée de tous les moyens de production permettant un équilibre social, environnemental durable et équitable pour tous. Une organisation centralisée et planifiée de l'ensemble de toutes les productions serait liberticide et conduirait nécessairement à une impasse : organiser la production signifie encadrer l'expression, la créativité... Elle impliquerait de contrôler tous les citoyens et leurs activités en fonction des objectifs qu'elle s'est assignée. Planifier toutes les productions implique de prévoir les consommations humaines et les répartir ce qui aboutit nécessairement à figer la société ou à l'orienter de façon arbitraire.

Les secteurs marchands, publics et communs doivent pouvoir coexister.

L'idéologie néolibérale, le fondamentalisme marchand, pour reprendre l'expression de Joseph Stiglitz, mis en œuvre un peu partout dans le monde depuis le début des années 80, a eu comme conséquence une montée vertigineuse des inégalités. Outre leur immoralité, les inégalités extrêmes corrompent la politique et entraînent des conflits violents, au niveau des personnes comme des États. Elles menacent nos démocraties et sont un obstacle à l'élimination de la pauvreté dans le monde. Elles alimentent une lutte de tous contre tous et contribuent à la formation d'oligarchies qui s'affranchissent, sauf en paroles, du respect des normes démocratiques.

Selon OXFAM, « Le constat est sans appel : si la société est globalement plus riche, elle est incapable d'offrir une vie meilleure au plus grand nombre. En 2017, 82 % de la croissance a profité aux 1 % les plus riches de la planète alors que les 50 % les plus pauvres n'en ont récupéré que des miettes. En France, les 10 % les plus riches détiennent plus de la moitié des richesses nationales quand les 50 % les plus pauvres se partagent seulement 5 % du gâteau. »³³ Depuis les années 1980, ce sont les plus hauts revenus qui ont le plus profité de la « croissance ». Leur revenu a été multiplié par 2, alors qu'il a stagné pour les catégories les plus pauvres, et même régressé (- 50 %) pour les classes moyennes.³⁴

Le climat souffre aussi des inégalités : au niveau des GES, les 3,5 milliards de personnes qui constituent la moitié la plus pauvre de la population mondiale ne sont responsables que de dix pour-cent de ces émissions, tandis que les dix pour-cent des plus riches contribuent pour la moitié. Une personne faisant partie du 1 % le plus riche est responsable de 175 fois plus d'émissions de carbone qu'une personne du 10 % le plus pauvre.

2. Pour un autre système économique

Nous proposons que la production de biens et services nécessaires à la société (et les conditions de production) soit au cœur du débat citoyen. Cela signifie par exemple pour le public comme pour le privé, de différencier la gestion de l'entreprise (qui pourrait être confiée à une pluralité de parties prenantes : propriétaires, salariés, collectivités locales, associations...) de la détention du capital. Cela signifie aussi étendre le système de type coopératif le plus souvent possible, que ce soit dans le secteur marchand ou dans le secteur public.

L'économie, pour qu'elle reste au service de l'humain et de l'intérêt général, suppose que les principes démocratiques entrent dans l'entreprise. Pour cela, nous proposons de faire entrer dans les organismes de gestion d'une entreprise, lorsqu'elle atteint une certaine taille et pour ses grandes orientations, ce qu'on appelle « les parties prenantes³⁵ ». En effet, pourquoi considérer par principe que les propriétaires du capital (qu'ils soient privés ou publics) doivent en être les seuls gestionnaires ? Nous nous inspirons ici du modèle des communs qui impliquent une gouvernance plurielle.

33 OXFAM : <https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/>

34 Le Monde : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/12/14/les-inegalites-dans-le-monde-en-hausse-depuis-quarante-ans_5229478_4355770.html

35 Définition des parties prenantes (celles-ci peuvent être différentes selon les secteurs) :

- détenteur du capital (dans les petites entreprises, le risque est plus grand pour le chef d'entreprise car c'est son propre argent qu'il investit. Sa motivation est également plus grande. Son poids dans les instances sera donc plus fort).

- les représentants des salariés.

- les sous-traitants et les fournisseurs.

- la représentativité des associations : les associations traitant d'un même sujet construisent une plate-forme pour être représentées ensemble dans les instances des entreprises du domaine. Cela permet d'associer les citoyens à travers les associations, et aux associations de se coordonner pour allier leur force dans cette plate-forme. Il faut établir des critères pour définir la représentativité de ces associations (leur véritable raison d'être, la démocratie dans leur fonctionnement, leur éthique, l'identité des membres, les adhésions réelles, les processus d'organisation respectés (AG, CR...), leur domaine d'expertise, le ratio de bénévoles et salariés, etc.).

- les associations de consommateurs qui représentent les usagers.

L'ensemble des parties prenantes sera ainsi amené à participer aux processus de décision et à contrôler leur mise en œuvre. Ces parties prenantes sont internes à l'entreprise (les travailleurs et leurs représentants, les propriétaires du capital, publics ou privés) mais aussi externes à l'entreprise (les citoyens et/ou leurs représentants – aux niveaux local, national ou international – ou d'autres formes de représentation de la société civile – ONG, associations de clients, usagers, consommateurs, riverains).

Cette nouvelle logique permettra de développer des contre-pouvoirs réels au sein de l'activité économique : aucune partie prenante n'aurait à elle seule la majorité des voix et donc la possibilité d'imposer ses décisions. Cela suppose de trouver un équilibre entre la répartition des pouvoirs, permettant l'expression de minorités sans pour autant bloquer les décisions.

Dans cet esprit, il faut une loi protégeant les lanceurs d'alerte en entreprise : à l'image de la loi sur les faillites aux USA, les lanceurs d'alerte pourraient se déclarer sous la protection de cette loi, sous le contrôle d'un juge.

Néanmoins il ne s'agit pas d'entraver le développement de l'entreprise en complexifiant les processus de prise de décision. Au contraire, de nombreuses études ont déjà montré que la prise en compte des parties prenantes est corrélée à la performance des entreprises (concept de Responsabilité Sociale de l'Entreprise) : cette corrélation est d'autant plus forte que le rôle assigné à l'entreprise n'est pas uniquement sa rentabilité, mais aussi son rôle envers le reste de la société.

Certaines entreprises pourraient être déclarées de « grande utilité sociale » et/ou « à fort impact environnemental ». Leur capital productif privé serait progressivement transféré à des structures de type coopératives, mutualistes ou associatives de l'économie sociale et solidaire. Plus l'utilité sociale et/ou l'impact environnemental d'une activité économique seraient élevés, plus le poids des parties prenantes externes aux entreprises concernées le serait, afin de mieux prendre en compte les problématiques sociales et environnementales posées par ces entreprises.

Nous proposons aussi une limitation de la concentration et de la propriété du capital pour réduire les déséquilibres des pouvoirs entre ses détenteurs de capital et les autres. L'objectif est de limiter la taille de certaines entreprises, tant en chiffre d'affaires ou de part de marché qu'en nombre de salariés. Évidemment, cette limitation dépendrait des secteurs concernés : faible ou inexistante pour les PME, importante dans les secteurs où se créent de fait des oligopoles³⁶, essentiellement concentrés autour de grands groupes privés dont la puissance influence les choix politiques et sociaux.

Notons également que la propriété publique d'une entreprise ne garantit pas son caractère démocratique et son action conforme à l'intérêt général. Il convient donc, dans les modes d'appropriation publique du capital, de distinguer la nationalisation (c'est-à-dire l'appropriation par l'État dans l'optique d'une gestion centralisée de l'entreprise) de la socialisation, c'est-à-dire l'appropriation publique et la répartition des pouvoirs entre les parties prenantes garantissant une gestion démocratique à l'échelon géographique pertinent (local, régional, national, international).

Pour de nouveaux indicateurs de richesse

Aujourd'hui, un peu partout dans le monde, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est à dire la valeur marchande créée par

³⁶

Il s'agit entre autres des secteurs de l'audiovisuel, des télécoms, de l'automobile, du BTP, de la pharmacie, de l'internet, de l'aéronautique, de l'électronique, etc.

l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de production » des services non marchands des administrations publiques. Ce n'est pas la valeur de ces services si tant est qu'on puisse la mesurer, qui est intégrée au PIB mais leur coût (ex : pour le PIB, la valeur créée par un hôpital se mesure essentiellement aux salaires des fonctionnaires mais pas à l'importance du service rendu). Le PIB est donc une richesse purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement de déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail, etc. font progresser le PIB. Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée telle que l'extraction des matières premières par exemple. De plus, nombre d'activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire, ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs et il serait illusoire, voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur terre. C'est leur complémentarité qui donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société.

On doit exiger la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques. Parmi ceux-ci, citons :

L'Indicateur de Développement Humain (IDH), mis au point par le Programme des Nations Unies pour le Développement, c'est l'indicateur alternatif au PIB le plus ancien même s'il est limité car il n'intègre que des critères purement quantitatifs. Il complète celui-ci par des données sur la santé et l'éducation.

L'Indice de Santé Sociale (ISS), mis au point en Amérique, il fait la moyenne de seize indicateurs. On regroupe dans l'indice de santé sociale américain des critères de santé, d'éducation, de chômage, de pauvreté et d'inégalités, d'accidents et de risques divers. C'est une sorte de résumé des grands problèmes sociaux contemporains.

L'empreinte écologique, cet indicateur est purement environnemental et n'intègre pas de critères sociaux. Il reflète le degré d'utilisation de la nature (fossile mais aussi renouvelable) par l'homme à des fins de production et consommation matérielle. Il est défini par la surface de la planète (convertie en nombre d'hectares) dont cette population dépend compte tenu de ce qu'elle consomme et de ses rejets.

Pour aller plus loin : voir les propositions du livre Utopia Le travail quelles valeurs : <http://www.editions-utopia.org/wp-content/uploads/2016/12/Travail-queelles-valeurs-Complet.pdf>

Les coopératives une forme de démocratie sociale

Nées au 19^{ème} siècle, les SCOP, sociétés coopératives et participatives, sont des entreprises autonomes, dont les salariés sont majoritaires au capital et décident ensemble de leur avenir, sur la base de la règle « une personne = une voix ». En remplaçant les sociétés de capitaux par des groupements de personnes, les SCOP mettent ainsi l'homme et non le capital au centre de l'activité économique. En France, dans les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif), créés en 2001, les collectivités participent au capital, renforçant ainsi l'ancrage local des coopératives, dans l'esprit des communs.

L'objectif des SCOP et des SCIC est d'instaurer une véritable démocratie dans l'entreprise en offrant une alternative économiquement efficace, socialement durable et porteuse de valeurs.

La valeur ajoutée créée est répartie entre les travailleurs et le capital nécessaire au développement à long terme, Les relations de travail, moins hiérarchiques, permettent aux salariés de s'impliquer et participer pleinement à la vie de l'entreprise.

L'État et les collectivités locales doivent donc encourager et soutenir très fortement les reprises et les créations d'entreprises par les salariés sous forme de SCOP ou de SCIC (mesures fiscales, mesures d'accompagnement pour la transmission aux salariés, informations des dirigeants, règles d'achat public, création de fonds d'investissement publics pour l'aide à la transmission, formation...).

Nous affirmons que les valeurs de coopération sont plus efficaces que les valeurs de concurrence.

3. Le piège de la dette

La dette publique est un système d'asservissement des peuples mis en place par les gouvernements de la grande majorité des États du monde avec la complicité des détenteurs de capitaux, et ceci particulièrement depuis l'avènement du néolibéralisme à la fin des années 1970. Ainsi, dans les pays dits développés, les budgets sont en déficit chaque année. Ce qui « oblige » le gouvernement, pour en maintenir l'équilibre, à emprunter sur le marché des capitaux. Dans les pays dits en développement, manquant de tout pour permettre à leur population d'avoir une vie digne, les États sont contraints d'emprunter pour faire face aux urgences sociales.

Les dettes publiques sont majoritairement illégitimes et devraient être annulées.

Au Nord, les budgets des États sont en déficit car les impôts des plus riches et des entreprises ont été baissés régulièrement depuis 40 ans³⁷. Chaque année la dette augmente mais l'emprunt ne peut plus être réalisé qu'auprès des prêteurs privés, ceux-là mêmes qui ont vu leurs impôts diminuer et qui peuvent faire évader leurs bénéficiaires dans les paradis fiscaux. Or, ce sont les populations qui remboursent. Elles paient la TVA, abondant la moitié du budget, d'autant plus lourde et injuste que leur revenu est faible –elles paient des impôts sur le revenu et toutes les autres taxes. Bien évidemment elles n'ont pas accès aux fameux paradis fiscaux.

En France par exemple, les riches prêteurs reçoivent de l'État 40 milliards d'euros chaque année au titre des intérêts que leur versent les contribuables. En remerciement, les gouvernements imposent à ces derniers des mesures d'austérité. L'exemple des services publics sous-dotés est parlant. Après avoir réduit frais et salaires, ils sont obligés d'emprunter. La sécurité sociale endettée en est un triste exemple. La SNCF surendettée n'est déjà plus un réel service public. C'est ainsi que ces services qui profitent majoritairement aux plus faibles fonctionnent de plus en plus difficilement et sont progressivement privatisés. L'exemple de l'hôpital face au Covid 19 se passe de commentaires. Les cliniques privées et les mutuelles maladies n'ont pas été touchées.

Au Sud, globalement depuis les années 1980, ou en Grèce à partir de 2010, des pays dans l'impossibilité de payer les intérêts et les remboursements des emprunts, ont

³⁷ Voir par exemple : <https://blogs.alternatives-economiques.fr/gadrey/2013/10/18/impots-et-pourtant-ils-baissent-depuis-30-ans>

régulièrement fait appel en dernier recours au FMI. Celui-ci impose alors des conditionnalités à ces prêts. Elles sont nommées plans d'ajustement structurel, les PAS. Elles consistent à imposer la diminution des dépenses liées aux services publics, le libre-échange, y compris des concurrences déloyales comme celles consistant à les obliger à importer les produits agricoles subventionnés du Nord. De plus, elles les contraignent à faire disparaître les contrôles des mouvements de capitaux et à privatiser les grandes entreprises publiques et les mines comme à accepter les accaparements de terres par des institutions financières étrangères, ou des états.

Par ailleurs, ces pays ne pouvant emprunter que des devises étrangères sur le marché international, sont obligés d'exporter toujours plus de ressources pour obtenir ces dollars, yen, euros, etc. indispensables pour les remboursements. Or, ayant le plus souvent été colonisés, et donc pillés pendant un, voire plusieurs siècles – n'oublions pas les ravages de l'esclavage et du commerce triangulaire – ces pays n'ont guère pu dépasser le stade de l'économie primaire : production de matières premières, minières, fossiles et agricoles. Dépendants des pays industrialisés pour leurs emprunts, ils le sont aussi pour leurs exportations de ressources naturelles. Leurs acheteurs ainsi que la fixation des prix de leurs matières premières sont au Nord. N'ayant jamais pu développer une industrie de transformation, ils ne peuvent que subir ces contraintes injustes. Certains pays ont cru trouver avec la Chine une voie alternative de développement avec le troc de ressources contre des infrastructures. Aujourd'hui, la plus grosse part de la dette due par l'Afrique l'est envers la Chine, comme la plus grosse part de ses ressources naturelles part pour ce même pays.

Le dramatique doublé de la dette publique

Dans les pays industrialisés, en échange des impôts, en bon Machiavel, les dirigeants proposent, au nom d'une gestion plus efficace et pour une diminution des dépenses, la privatisation progressive des services publics : santé, courrier, transports publics, routes, retraites, etc. Ce qui, contrairement aux demandes populaires, créera encore plus d'inégalités et d'injustices.

Dans les pays dits en développement, c'est la fluctuation du prix des matières premières soumises à la conjoncture économique internationale et à la rapacité des multinationales extractivistes, qui maintient une réelle pauvreté des populations en plus des remboursements illégitimes. En 2020 le prix des matières premières s'est écroulé avec l'enfermement moyenâgeux des peuples et l'arrêt de l'économie-monde. La majeure partie de leurs dettes publiques seront impossibles à rembourser. La pauvreté endémique est amplifiée par ces remboursements, dont les taux d'intérêts, au nom du risque, sont plus élevés que dans les pays industrialisés.

Par ailleurs, les dettes publiques maintiennent le vol extractiviste des ressources naturelles dans les pays pillés, indispensables aux industries des pays pilleurs et à la société de consommation destructrice de notre biotope. Ainsi la dette concourt au maintien des profits résultants de l'extractivisme des ressources naturelles, et en conséquence, elle a un très fort impact sur le réchauffement climatique et la casse environnementale. En 2020, si les grands actionnaires réussissent à briser les résistances populaires et à faire que le monde de demain ressemble à celui d'hier, l'explosion de la dette au nom du sauvetage de l'économie mondiale amplifiera les inégalités sociales et accélérera les catastrophes écologiques. L'annulation des dettes illégitimes est un des très grands combats de la société civile contre les hyper prédateurs que sont les grands actionnaires. Il est indispensable de le gagner pour que tous accèdent à une vie digne dans un monde encore viable.

Des alternatives pour créer une société post-extractiviste soucieuse des peuples et du climat existent. L'audit et l'annulation des dettes illégitimes, la réduction des inégalités, la fin du pillage extractiviste sont quelques-uns des combats citoyens essentiels.

4. La monnaie

Les années 70 à 90 ont vu le triomphe des théories monétaristes selon lesquelles la monnaie est un simple instrument d'échange, totalement neutre, sauf en ce qui concerne ses possibles impacts sur l'inflation. Durant ces décennies, toutes les réformes effectuées ont donc été dans le sens de toujours moins de contrôle de la part des pouvoirs publics sur la monnaie. Aujourd'hui, dans la zone euro, le monopole d'émission de la monnaie est donné aux banques commerciales privées, avec interdiction faite aux États d'émettre leur propre monnaie. Si l'on tient compte en outre de l'indépendance de la banque centrale, il en résulte la dérégulation bancaire et financière que nous connaissons. Les États et les citoyens des États ayant accepté l'euro n'ont aucun pouvoir sur la monnaie, celle-ci étant censée être régulée par les marchés financiers.

Nous proposons à la fois de revoir le fonctionnement des banques aujourd'hui privées et de compléter notre monnaie par d'autres dispositifs gérés comme des communs, afin de répondre aux besoins diversifiés de services financiers.

L'exemple du franc dit CFA est édifiant. Le maintien de la fabrication, de la détermination de la valeur et la garde des avoirs nationaux des pays africains francophones par la France est une actualité datant de la colonisation (1945) et qui continue de s'imposer aux États africains francophones. Le franc CFA (anciennement « franc des colonies françaises d'Afrique » devenu en 1958 « franc des communautés françaises d'Afrique » puis « franc de la communauté financière africaine » en 1960) reste l'un des pires systèmes d'asservissement économique au monde. Et à l'heure où les peuples et pays africains dénoncent plus que jamais cette monnaie néocolonisante, la France, avec la complicité de certains pays africains a tenté de saper le travail d'autodétermination économique et monétaire de plusieurs pays africains en récupérant et en annonçant unilatéralement et avant l'heure (en décembre 2019), une dite mutation du FCFA en *Eco*, usurpant le nom d'une monnaie commune autonome sur laquelle les pays de la sous-région au sein de la CEDEAO travaillent depuis plus de dix ans et qui devait être rendue publique en 2020/21.

Certaines initiatives visant à redonner à la monnaie sa dimension réelle de lien social semblent prometteuses : c'est le cas des monnaies complémentaires qui se présentent comme des alternatives locales à la globalisation marchande. Elles correspondent parfaitement aux trois conditions qui font les communs : une ressource, une communauté et un mode de gestion. Elles pourraient contribuer à une relocalisation de l'économie et redonner au niveau local le pouvoir politique perdu au niveau national, en matière de création monétaire mais aussi de répartition et de taxation. Pour atteindre pleinement ces objectifs, de telles monnaies doivent être adossées à la monnaie régulière sans être pour autant trop aisément convertibles. Leur validité doit donc être limitée ou diminuée dans le temps. Beaucoup d'autres expériences ont montré

l'efficacité de ces monnaies, notamment lors de crises monétaires comme la crise argentine.

Nous proposons notamment :

- La fin de l'indépendance de la Banque Centrale Européenne et sa mise sous contrôle démocratique, avec une gestion sous forme de communs entre élus, citoyens européens et parties prenantes.
- La réorientation des objectifs de la Banque centrale européenne vers le financement de la transition énergétique et écologique (et non plus vers la lutte contre l'inflation).
- La séparation des activités bancaires avec une loi obligeant les banques à séparer leurs activités de crédits et de marchés afin non seulement de sécuriser les dépôts des citoyens mais également de permettre le financement de l'économie réelle.
- L'Euro comme monnaie commune et non plus unique. Chaque pays pourrait créer une monnaie fléchée pour des investissements à utilité sociale et/ou écologique.
- La création d'une agence de notation gérée comme un commun.

Pour aller plus loin : voir proposition n°7 sur la monnaie du livre Propriété et communs.

5. Pour une fiscalité internationale

La fiscalité est, avec la monnaie, un des deux piliers de la souveraineté des états. Mais les systèmes fiscaux ont été mis en place lorsqu'ils coïncidaient avec les frontières des territoires nationaux. Ils ont permis la souveraineté et l'autonomie des politiques nationales. Mais, avec la mondialisation et la libre circulation des capitaux et des transactions financières, les fiscalités des états sont mises en concurrence et les économies nationales perdent autonomie et efficacité. Les entreprises transnationales, les banques et les investisseurs, tout en utilisant également et abondamment les paradis fiscaux (50% des flux financiers internationaux et autant pour l'activité internationale des banques), jouent avec cette concurrence afin de se soustraire au maximum à l'impôt. L'évasion fiscale, cette délinquance réservée aux riches, reste à ce jour peu réprimée : elle est en effet parfaitement tolérée pour les entreprises transnationales ainsi que pour les hauts revenus qui peuvent être mobiles. Au détriment bien sûr des états assurant une bonne protection sociale et des services publics de qualité.

Afin d'une part de réduire le volume des transactions financières spéculatives et d'autre part de financer la production des biens publics mondiaux et en permettre l'accès à tous, nous proposons quatre types de taxes globales : les taxes sur les transactions financières (change et bourse), ou taxe Tobin ; le SLAM³⁸ (limitation de la part de la valeur ajoutée versée aux actionnaires) ; la taxe unitaire sur les bénéficiaires des firmes transnationales (telle que proposée notamment par Attac) et les taxes de type écologiques pour favoriser le rapprochement entre le lieu de production et le lieu de consommation.

38 Voir : <https://blog.mondediplo.net/2007-02-23-Le-SLAM>

6. Repenser notre rapport au temps

Retrouver la circularité du temps

Pour certains, qui ont pu bénéficier d'un contexte et d'un environnement favorable, l'expérience du confinement a été la découverte d'une nouvelle temporalité déconnectée des contraintes du travail ou des obligations sociales. Chacun s'est retrouvé face à un nouveau questionnement de son rapport au temps non contraint et sans limite temporelle précise.

En absence de week-end, la semaine a perdu sa référence, le jour avec ses matins, ses après-midis, ses soirs et ses nuits est devenu le seul repère temporel régulier.

Cette expérience contrainte a fait découvrir une nouvelle temporalité reposant sur le seul jour chaque matin renouvelé, dans un cycle qui pour beaucoup a été vécu comme un retour à un bien être naturel, à partager avec l'ensemble du vivant.

Ce rapport cyclique au temps, ou à la journée succèdent la nuit et ses cycles lunaire, au printemps succède l'été, est à la base de toute vie et de tout organisme vivant. Le bien être que beaucoup ont alors ressenti est sans doute à rapprocher de ce « retour aux sources du temps », qui était celui de nos aïeux paysans, ou de tous les vivants présents sur terre avec lesquels nous partageons la même origine de la vie.

Pourquoi une telle découverte est-elle essentielle pour nous ?

Parce que le temps présent, celui que nous a imposé la modernité n'est plus circulaire mais linéaire. Parce que cette linéarité constitue la victoire culturelle majeure du capitalisme au travers de ses principaux vecteurs que sont la croyance en la possibilité et nécessité d'une croissance et d'une consommation infinie, de l'innovation technologique dont le transhumanisme et son objectif d'immortalité représente l'aboutissement.

Un temps linéaire qui, associé à l'anthropocentrisme et assujetti à la valorisation de la vitesse, est revendiqué comme une culture moderne du temps à partager en pleine fébrilité par l'humanité toute entière. Coupée de la réalité du monde du vivant et étrangère aux civilisations encore indemnes de ses impératifs culturels et pour lesquels tous les actes de vie et de mort s'inscrivent encore dans le rythme cyclique à la base de toute vie, cette linéarité temporelle est la source de nos aliénations.

Condamner la linéarité temporelle et ses dogmes c'est retourner au fondement de la vie, c'est reconsidérer le temps, ses cycles, ses composantes, ses particularités... c'est renouer avec le circulaire qui fait nuit et jour, printemps, été, naissance et mort.

Pour une réduction du temps de travail

Si la réduction du temps de travail doit rester un outil majeur de lutte contre le chômage, elle doit être d'abord et avant tout un instrument au service d'un projet de société plus large, une société du temps libéré qui permette de construire de nouveaux espaces de démocratie.

Du temps libre supplémentaire permettra de valoriser des activités non productrices de richesses matérielles, mais porteuses de bien-être individuel et de mieux-vivre ensemble. Il faut reconnaître le « temps d'utilité sociale » comme un temps à part entière. Il doit donner à chacun la possibilité d'accéder aux engagements citoyens, à la vie associative, à son éducation et celle de ses enfants, à la culture, aux loisirs créatifs, à l'épanouissement individuel, au sport.

Libérer du temps permet de se consacrer plus aux autres, à sa famille, à ses amis, à la société, à soi-même. La réduction du temps de travail est un facteur d'épanouissement individuel en même temps qu'elle cultive le lien social. Le bien-être humain doit passer par la maîtrise du temps de vie plus que par une accumulation fébrile de biens matériels. Plus le temps consacré au travail rémunéré est important, plus nous avons tendance à consommer des marchandises et des services marchands pour compenser le manque de temps, et perdons ainsi en autonomie dans la conduite de notre propre vie.

Il ne s'agit évidemment pas de décréter quel est le bon usage du temps libéré. Chacun doit pouvoir user de ce temps comme il l'entend. Le risque est néanmoins d'augmenter le fameux « temps de cerveau disponible », d'où la nécessité d'enrichir l'offre politique, culturelle, associative de proximité, de redonner toute sa place à l'éducation populaire. Car, si le temps libéré ouvre de nombreuses perspectives, il peut être un nouveau facteur d'inégalité sociale entre d'un côté, ceux qui pourraient mettre à profit ce temps libéré et de l'autre, ceux qui seraient condamnés à le subir. Le temps libéré ne doit pas être le temps des seules classes privilégiées.

Dans ce combat, plus qu'une simple solution, la réduction du temps de travail constitue une opportunité pour de nouveaux horizons politiques et un nouveau rapport au temps conforme à nos valeurs.

I. Conclusion : comment y allons-nous ?

La crise sociale, écologique et démocratique ainsi que les risques l'effondrement de notre civilisation thermo-industrielle nous entraîne dans une mission redoutable, mais aussi exaltante. Une mission qui demandera à notre génération de réinventer la politique pour permettre la résilience et construire un monde permettant à chacun de se réaliser individuellement et collectivement. Une mission qui doit devra repenser le social dans le cadre de l'écologie et l'écologie dans sa dimension sociale et politique. Une mission qui doit devra déconstruire l'idéologie productiviste dominante et réconcilier le global et le local. Une mission qui redéfinira ce qu'est la richesse pour une société et pour un individu, et traduira en actes et en propositions nos convictions et notre enthousiasme.

Ce qui suit est contestable : le capitaliste va s'adapter ! Sinon autant attendre qu'il s'écroule... En ce début de siècle, le capitalisme productiviste et financier est condamné. Sa bonne santé, hier encore spectaculaire et insolente, commence à révéler ses premiers signes de faiblesse. Encore perçu comme le seul modèle efficace et réaliste, il règne en maître sur la production des produits et services, sur la diffusion mondiale d'une culture uniformisée et a réussi à déconnecter le monde financier de l'économie réelle. Mais les signes annonciateurs de sa fin commencent à apparaître : épuisement des ressources naturelles, dérèglement climatique, montée en puissance des inégalités, dégradation des conditions de vie sur terre, pollutions de l'eau, de l'air et du sol, replis communautaires et religieux.

Reprendre le combat des idées et du projet de société, lutter contre l'idéologie dominante pour laquelle croissance matérielle, épanouissement par la consommation, croyance aveugle en la technique et centralité de la valeur travail constituent l'horizon indépassable est plus que jamais indispensable.

La marche du monde et celle de nos sociétés vont plus que jamais influencer sur notre vie quotidienne. L'état de la planète, les connexions sociales, la mondialisation des idées, des organisations productives, ainsi que les technologies de l'information nous rendent de plus en plus dépendants les uns des autres. C'est pourquoi nous devons réinvestir le champ du politique. Trop souvent prisonnier d'un soi-disant « réalisme », on oublie qu'en politique il y a toujours d'autres approches, d'autres décisions à prendre et que rien n'est inéluctable.

Utopia soutient dans certaines circonstances le recours à l'activisme. L'activisme politique désigne par exemple des modes d'actions comme la désobéissance civile en complément d'actions de sensibilisation, pour donner plus de force et de détermination à une revendication.

Le 21ème siècle devra être social, écologique et convivial ou sera celui des catastrophes naturelles et humaines. Réinvestir le champ de la politique ne se limite pas aux seuls partis ou aux grandes organisations du mouvement social. Les obligations qui pèsent sur la vie quotidienne de beaucoup d'entre nous ne permettent pas toujours de s'investir comme nous le souhaiterions. L'engagement de proximité, au niveau de la commune, de l'école, du tissu associatif, est aussi un levier pour propager convictions et actions. A condition que cette citoyenneté locale, faite

nécessairement de petits pas, ne se limite pas à la gestion ou à l'amélioration du quotidien, mais s'inscrit dans une vision à plus long terme sur le type de société que nous voulons construire.

Oui, une autre manière d'imaginer, de penser et de faire de la politique est possible. Sur le fond et sur la forme, on ne peut vouloir une autre politique en la faisant comme avant. Nous sommes et resterons certainement encore quelques temps minoritaires. Mais ce sont toujours les minorités qui arrivent à faire bouger les choses. Tous les grands changements ont eu comme catalyseur un groupe d'individus capables de cristalliser les attentes, de construire les rapports de force, de proposer un nouveau projet de société. Nous voulons, avec d'autres, être de ceux-là.

Nous ne sommes pas seuls, nous avons des alliés, connus et inconnus, qui vont dans la même direction, en préférant d'autres méthodes pour faire bouger les lignes. La dynamique a commencé, les réseaux se construisent. Produisons collectivement une pensée nouvelle à la hauteur des enjeux.

La mise en cause du productivisme et la construction, non d'alternances, mais d'alternatives susceptibles à terme d'entraîner l'adhésion du plus grand nombre est notre impératif et notre urgence. Et l'urgence, c'est aujourd'hui, ensemble.

Qu'est-ce qu'Utopia ?

Présentation détaillée du Mouvement